



Le portrait du Journal du Palais

Lumières patientes de l'artisanat

— Venue d'Argentine, installée à Toucy depuis près de 20 ans, Ale Casanovas a choisi le papier et le métal pour inventer un langage lumineux singulier. Entre persévérance artisanale, inspiration cosmique et ancrage local, son atelier-galerie est devenu un phare pour les métiers d'art en Bourgogne. *Page 24*

Cap Nord : une fête et un changement de cap

— Mercredi 3 septembre l'association Cap Nord fête ses 30 ans à travers un évènement majeur, marquant non seulement trois décennies d'existence, mais aussi une profonde transformation de sa philosophie. *Page 5*

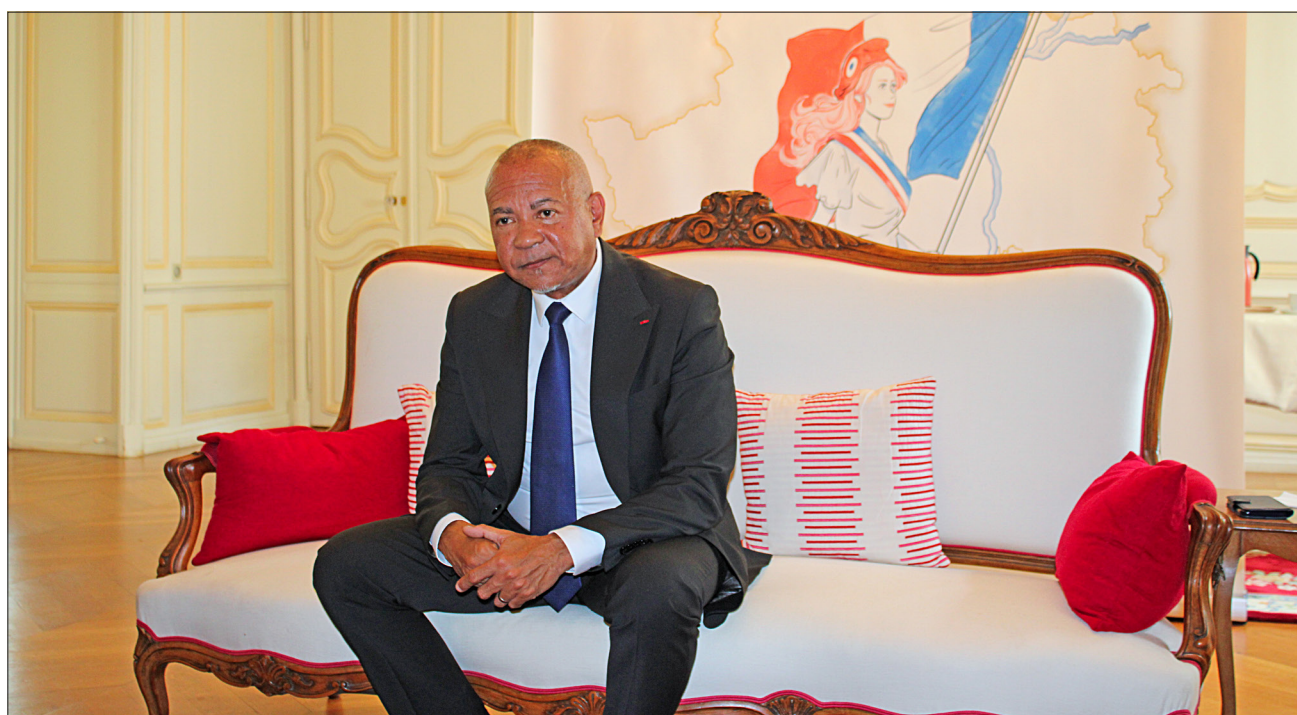
Anne Vignot défend son bilan économique

— La campagne des municipales approchant à grands pas, la présidente de Grand Besançon Métropole et maire de la ville a organisé, lundi 25 août, un point presse consacré au développement économique du territoire bisontin. *Page 6*

3 pages d'annonces légales

Lire les pages 10 à 12

Un nouveau préfet pour la Saône-et-Loire



Lundi 25 août, Dominique Dufour prenait officiellement ses fonctions de préfet de Saône-et-Loire. Arrivant des Haut-Alpes, dont il était le préfet, il succède à Yves Seguy. Âgé de 57 ans, Dufour aborde sa nouvelle fonction avec sérénité et une volonté affirmée de travailler en étroite collaboration avec les forces vives du territoire. Celui qui se présente comme un « pur produit de la fonction publique » a déjà défini ses axes de travail et sa méthode. Il privilégie la simplicité et le

pragmatisme, en cherchant à « sortir du dogme ». Sa mission est de garantir le respect de la loi, mais avec « une approche de pédagogie et de recherche de solutions », se disant notamment « prêt à utiliser le droit de dérogation des préfets pour adapter

les situations locales au droit national ». Sur son bureau déjà quelques dossiers importants à traiter comme la prédation du loup et la réindustrialisation du territoire. *Page 4*

Écoles : Chenôve et Dijon investissent massivement

Après Bourdenière et Gambetta, ce fut au tour des aménagements et de la végétalisation de l'école Jules Ferry d'être mis en valeur lors d'une conférence de presse donnée jeudi 28 août par Thierry Falconnet, maire de Chenôve. Un chantier de 207.900 € qui s'inscrit dans une politique globale d'investissement pour autant sur les six

groupes scolaires de la commune pour un montant de 410.000 € en 2025, en hausse par rapport à 2024. À Dijon, cette année ce sont 4,7 M€ sur les 75 M€ prévus dans le cadre du programme « ambition éducative 2030 » qui sont engagés par la maire Nathalie Koenders. *Page 7*

TER : le maire de Sens monte au créneau. *Page 8*



Créateurs de synergies & Faiseurs de projets



Promotion Immobilière Montage d'Opérations



Contractant Général Maîtrise d'Œuvre TCE AMO



Bureau d'Études TCE



Environnement Sécurité & Process

256 rue des Vignes Dardelain
MARSANNAY-LA-CÔTE
accueil@kiiitos.pro
03 45 34 19 91



L'IA dans le marketing



Immobilier : le prix de l'ancien en hausse



L'emploi manufacturier en France



baromètre

L'IA dans le marketing : future compétence clé

Dans son dernier « Rapport sur le marketing et l'IA », basé sur une enquête mondiale auprès de 2 400 spécialistes, dont 300 en France, Canva, plateforme tout-en-un dédiée à la communication visuelle, révèle que 96 % des marketeurs français considèrent la maîtrise de l'IA générative comme une compétence clé d'ici 2 à 4 ans. 90 % font confiance à ces outils, et 97 % des entreprises ont investi dans des stratégies liées à l'IA. L'IA générative améliore la créativité et l'efficacité, avec un gain de temps hebdomadaire moyen de 4 heures. Malgré son adoption massive, la supervision humaine reste essentielle pour garantir la qualité des contenus, selon 95 % des répondants.

Rentrée immobilière : retour des dynamiques positives

Selon le dernier baromètre conjoint Les Prix de l'Immobilier et iad France du mois d'août, après plusieurs mois de repli, les prix des logements anciens retrouvent leur niveau de janvier 2023 (+2,5 % en trois mois). La hausse concerne 75 % des grandes villes... et même Paris, qui enregistre +0,1 % après trois années de baisse. Dijon affiche +1,6 % avec 2.850 € du m² signé et Besançon +0,8 % avec 2.285 € du m² signé. Le marché reste porté par les revendeurs candidats à un rachat et les volumes de transactions progressent fortement (+31 % sur trois mois). Ces évolutions témoignent d'un marché immobilier en mouvement, parfois contrasté, mais toujours porteur de projets de vie.

L'industrie un contributeur de premier ordre à l'emploi

Selon le think tank, la Fabrique de l'industrie, l'industrie française contribue significativement à la création d'emplois directs et indirects. Entre 2018 et 2024, l'emploi manufacturier a progressé de 6,8 %, grâce à la réduction des destructions d'emplois. Parmi les 27 secteurs étudiés, 15 ont compensé les pertes d'emplois de 2008-2015, notamment l'automobile, la pharmaceutique et le textile. Du fait des gains de productivité qu'elle enregistre, l'industrie crée aussi de l'emploi de façon indirecte dans d'autres secteurs avec un effet multiplicateur de 1,34 notamment sur les emplois abrités (restaurateurs, coiffeurs, notaires, médecins...). Depuis la Covid, les gains de productivité de l'industrie diminuent, ce qui pourrait réduire cet effet à l'avenir.

Meilleure joueuse au mérite U12 français, double championne d'Europe, Prune Diguerher, 11 ans, incarne l'avenir du golf tricolore. Mais derrière ses exploits, sa famille se bat pour financer une carrière qui coûte déjà 30.000 euros par saison.

TOMAS STEVENS/FFGOLF



Prune Diguerher cherche des sponsors pour rester sur le green



À peine 11 ans, et déjà l'étoffe des grandes. Depuis Auxerre, où elle vit avec ses parents, Prune Diguerher s'impose comme l'un des plus grands espoirs du golf français. Classée meilleure joueuse au mérite U12, double championne d'Europe US Kids Golf en 2023 et 2024, vice-championne du monde en 2023, elle a même remporté son premier Grand Prix adulte l'an dernier. Une performance exceptionnelle pour une enfant qui a découvert la compétition à cinq ans, sur le circuit privé US Kids Golf. Ce circuit, très populaire aux États-Unis et en Asie, lui a offert ses premières confrontations internationales, de Venise à la Floride en passant par l'Écosse. « Elle est régulière, ne se laisse jamais emporter par ses émotions. Quand elle sort d'un trou, impossible de savoir si elle a fait un birdie ou un double bogey », raconte sa mère, Margot Diguerher. Un calme remarquable qui lui permet de rester concentrée, même face à des joueuses plus âgées. Car en France, les

compétitions juniors se font rares. Prune Diguerher a donc dû s'aligner très tôt sur des épreuves fédérales, affrontant des adversaires de 12 ans alors qu'elle n'en avait que huit. « Elle a déjà gagné des grands prix nationaux face à des filles plus grandes, plus puissantes physiquement », souligne sa mère. Mais l'an prochain, un cap s'annonce : le passage en catégorie U14. « Les distances s'allongent, les filles sont plus musclées, parfois déjà en sport-études. C'est une autre dimension », confie sa mère. Ces prochaines années pourraient être déterminantes pour son avenir dans le haut niveau.

UNE FACTURE DE 30.000 € PAR AN

Derrière les trophées et les podiums, s'impose la réalité économique. Une saison de Prune Diguerher coûte environ 30.000 €. Les dépenses s'additionnent : inscriptions aux compétitions (50 € en France, mais jusqu'à 500 € pour un tournoi US Kids à l'étranger), frais de déplacement, nuitées d'hôtel, séances avec préparateurs spé-

cialisés, matériel. « Un driver adapté coûte 600 €, et comme elle grandit, il faut en changer régulièrement », explique sa mère.

La famille a trouvé une solution atypique pour limiter les frais : voyager en van. « C'est devenu notre maison sur les parkings des golfs. C'est plus économique que les hôtels, et ça permet à Prune de garder ses repères », sourit Margot Diguerher. Mais même avec ces astuces, l'addition reste salée. Le département de l'Yonne, la région Bourgogne-Franche-Comté et la Fédération française de golf apportent leur soutien, tout comme quelques entreprises locales à l'image des remorques Louault. « Mais cela reste loin de couvrir la totalité du budget, reconnaît la mère de la joueuse. J'ai toujours eu du mal à "vendre ma fille" mais aujourd'hui, il faut professionnaliser notre démarche si l'on veut continuer », concède Margot Diguerher. Car chaque année qui passe rend la compétition plus exigeante. Et plus coûteuse.

Enzo Beaudet

OFFRE D'ABONNEMENT

52 NUMÉROS
DU JOURNAL DU PALAIS

+
VERSION NUMÉRIQUE

+
SUPPLÉMENTS
THÉMATIQUES
ET HORS-SÉRIES



Renseignements au 03 80 68 25 55
ou abonnement.jdp@legalnet.org



Réseau
Entreprendre
BOURGOGNE

19^{ème}

soirée des
lauréats

la puissance du collectif

11 septembre 2025

l'Ecrin, Talant - 18h



inscription
obligatoire

ils nous soutiennent











À LA UNE

« Simplicité et pragmatisme face au enjeu du territoire »

Saône-et-Loire. Lundi 25 août, Dominique Dufour prenait officiellement ses fonctions de préfet de Saône-et-Loire. Arrivant des Haut-Alpes, dont il était le préfet, il succède à Yves Seguy, marquant le début d'une nouvelle ère pour le département. Sur son bureau déjà quelques dossiers importants à traiter.



Agé de 57 ans, le nouveau préfet de Saône-et-Loire, Dominique Dufour aborde sa nouvelle fonction avec sérénité et une volonté affirmée de travailler en étroite collaboration avec les forces vives du territoire. Celui qui se définit comme un « pur produit de la fonction publique » affiche une solide expérience. Après des études de commerce, il a débuté sa carrière dans la fonction territoriale au conseil général de la Réunion. Il a ensuite intégré l'École nationale d'administration dont il est sorti sous-préfet en 2002. Son parcours l'a mené à occuper plusieurs postes clés, tels que directeur de cabinet, secrétaire général et chef d'arrondissement dans divers départements, notamment les Hauts-de-Seine et le Lot-et-Garonne. Avant d'arriver en Saône-et-Loire, Dominique Dufour était préfet des Hautes-Alpes, son premier poste préfectoral, où il a été confronté à des problématiques similaires à celles qu'il anticipe ici, notamment sur les volets de l'agriculture, de la prédation du loup et de la sécurité, avec notamment la lutte contre le narcotrafic. Il a également travaillé au sein du ministère de l'Intérieur, en tant que sous-préfet et sous-directeur de l'Action sociale, sous Manuel Valls. Son expérience ministérielle inclut aussi un passage au ministère de la Ville, où il a été directeur de cabinet de la secrétaire d'État, Fadela Amara, et a collaboré avec Christine Boutin, alors ministre du Logement et de la Ville. Originaire de la Réunion qu'il a quittée à 17 ans pour ses études, il est marié et père de trois enfants.

LOUP ET RESTRUCTURATION INDUSTRIELLE

Le nouveau préfet a déjà défini ses axes de travail et sa méthode. Il privilégie la simplicité et le pragmatisme, en cherchant à « sortir du dogme ». Sa mission est de garantir le respect de la loi, mais avec « une approche de pédagogie et de recherche de solutions », se disant notamment « prêt à utiliser le droit de dérogation des préfets pour adapter les situations locales au droit national ».

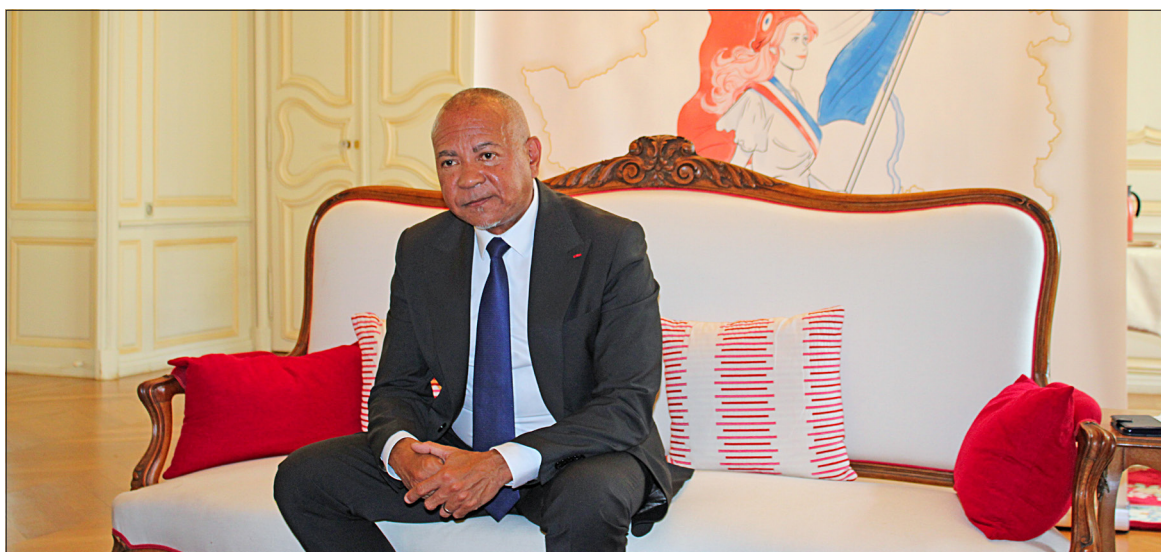
Parmi les sujets « sur le haut de la pile » qu'il compte prendre à bras le corps figurent bien évidemment le mouvement social « Bloquons tout », prévu le 10 septembre. « On est vigilants, bien sûr. On travaille avec les ser-

vices sur la façon dont on peut faire en sorte que le pays continue à vivre malgré tout. On verra bien ce que ça donne. Pour l'instant, il est un peu trop tôt pour se faire une idée de l'ampleur du mouvement. On va attendre que la rentrée se fasse. Mais effectivement, on est en observation », confie-t-il avant d'évoquer un autre sujet brûlant : celui de la prédation du loup, une problématique majeure en Saône-et-Loire. « Ayant connu plus d'une dizaine de meutes dans les Hautes-Alpes, je comprends parfaitement l'impact émotionnel sur les éleveurs. Lorsqu'un loup attaque une exploitation, c'est toute une famille d'éleveurs qui le vit dans sa chair. J'ai également conscience des spécificités du département (élevages diffus, bocage) qui rendent la protection des troupeaux compliquée. Ma priorité sera de protéger les élevages, tout en rappelant que le loup est une espèce protégée. Je souhaite explorer les évolutions de la loi sur la protection des bovins notamment et je serai prêt à financer les dispositifs qui seront mis en place. De même, là où la protection n'est pas possible, je maintiendrai à un niveau haut les prélèvements de loups », détaille-t-il tout en affirmant qu'il rencontrera rapidement très rapidement les agriculteurs et éleveurs.

LE TERRAIN EN LIGNE DE MIRE

Sur l'économie et l'emploi : « La restructuration industrielle et les investissements, notamment ceux de Schneider Electric à Mâcon (100 M€ pour une nouvelle usine qui devrait être opérationnelle en 2027 avec 150 nouveaux emplois créés à la clé. Ndlr) et sur l'axe Chalon/Creusot, sont des enjeux clés », affirme-t-il, tout en s'interrogeant sur le paradoxe des 22.000 demandeurs d'emploi présents sur le département face aux nombreuses créations de postes, l'objectif étant de mettre en coordination offre et demandeurs d'emploi pour « faire en sorte que chaque poste créé trouve un preneur dans le département ».

Dominique Dufour affiche un agenda « complètement rempli » pour les trois prochaines semaines, prévoyant de rencontrer « à peu près tout le monde ». Il a d'ailleurs commencé l'après-midi même avec la visite de Schneider Electric (voir ci-contre) et deux quartiers politiques de la ville (Saint-Clément-Les Blanchettes et Les Saugeraies). Dans la semaine, le nouveau préfet a également eu à gérer ces deux premières visites ministérielles. La ministre de la Ville Juliette Méadel



Dominique Dufour le nouveau préfet de Saône-et-Loire. Crédit : JDP.

s'est rendu au Creusot le mercredi 27 août, suivie le lendemain du ministre de l'Intérieur. Dominique Dufour insiste ainsi sur l'importance d'être « sur le terrain en prise avec la réalité ». Un « tour du département » est prévu dès le premier mois pour « bien

connaître les choses », incluant notamment des visites des exploitations agricoles et viticoles, ainsi que les traditionnelles séquences des vendanges et de la rentrée scolaire. Il a également déjà échangé avec le maire de Chalon-sur-Saône, qui lui a adressé un message

de bienvenue « très sympathique, très républicain », et a l'intention de le rencontrer pour visiter sa ville, soulignant que l'objectif commun doit être d'améliorer la vie des gens.

Frédéric Chevalier

Schneider Electric investit durablement à Mâcon

La première visite officielle du nouveau préfet de Saône-et-Loire Dominique Dufour a eu lieu chez Schneider Electric à Mâcon le jour même de son investiture. Il faut dire que l'industriel prévoit la construction d'une nouvelle usine en remplacement du site actuel vieillissant avec une augmentation significative de sa capacité (40.000 m² contre 26.000 m² aujourd'hui), le tout pour un investissement évalué à 100 M€. L'antenne de Schneider Electric à Mâcon, sous la direction d'Éric Lagrange, se positionne comme un site industriel clé pour le groupe international. Fondé en 1955, le site a récemment célébré ses 70 ans, marquant des décennies d'innovation et d'expertise dans le domaine des produits et solutions de moyenne tension pour la distribution primaire et secondaire en sortie de production électrique. Schneider Electric est un groupe français né dans la Creuse, avec un chiffre d'affaires de 38,2 Mds € et plus de 160.000 collaborateurs dans le monde. Le groupe est reconnu pour son organisation décentralisée en « hubs » régionaux, visant à rendre chaque zone autonome en termes de ventes, de recherche et développement et de chaîne d'approvisionnement, tout en permettant une entraide mutuelle en cas de difficultés. En France, Schneider Electric est fortement représenté avec plus de 2 Mds € de chiffre d'affaires et 26 sites industriels employant plus de 15.000 collaborateurs. Le site de Mâcon emploie 650 salariés. « Sa spécificité réside dans la conception de solutions moyenne tension définies et adaptées aux besoins spécifiques des clients, avec une approche qui privilégie le sur-mesure plutôt que le catalogue. Cette orientation demande des équipes dédiées au design, à la gestion de projet et à la schématisation avant la production, ce qui la différencie des usines de production standard, explique Éric Lagrange. Cette approche permet un contact client direct, du début à la



Éric Lagrange, directeur de Schneider Electric Mâcon et Dominique Dufour, préfet de Saône-et-Loire. Crédit : JDP.

fin du projet, offrant un retour immédiat sur la satisfaction et une amélioration continue ». Avec le projet de nouvelle usine, toujours sur Mâcon, dont il devrait prendre possession en 2027 et qui comptera 150 collaborateurs supplémentaires, Schneider Electric entend répondre aux besoins d'électrification qui se développent en Europe mais aussi à la multiplication des data centers et à l'accent mis sur le nucléaire. « Mâcon a été le premier site Schneider français certifié nucléaire en 2023. Nous sommes actuellement en pleine production de matériel électrique pour le projet nucléaire anglais Sizewell (sous l'égide d'EDF) et nous travaillons sur les EPR2, la nouvelle génération de centrales nucléaires françaises. Face au boom planétaire des centres de données, Mâcon fournit l'équipement électrique nécessaire à leur alimentation. Dans les prochains mois, nous récupérerons également la fabrication des systèmes de stockage sur batterie (onduleurs), actuellement basés à Grenoble, qui sont essentiels pour assurer la continuité de l'alimentation électrique des data centers en cas de coupure ».

F. C.

Côte-d'Or. Mercredi 3 septembre l'association Cap Nord fête ses 30 ans à travers un évènement majeur, marquant non seulement trois décennies d'existence, mais aussi une profonde transformation de sa philosophie.

Cap Nord : une fête et un changement de cap



Cap Nord a été créée le 22 février 1995, sous l'impulsion de René Alexandre Spitz. L'association s'apprête à célébrer ses 30 ans lors d'une journée riche en événements. Son objectif initial était de dynamiser le territoire de la zone d'activité éponyme, en encourageant les forces vives à se rencontrer, à échanger et à se comprendre. « Cette initiative, portée par des chefs d'entreprise pour des chefs d'entreprise, a été saluée comme visionnaire par les élus locaux et la Chambre de commerce et d'industrie. Depuis sa création, l'association a été présidée par 11 figures du monde entrepreneurial, toutes bénévoles et investies, contribuant au rayonnement de la zone », retrace Rémi Jean, l'actuel président de Cap Nord.

LA FIN DE L'ENTRE-SOI

Après la Covid, Cap Nord a connu un tournant majeur. Sous la présidence actuelle, l'association a opéré un changement de philosophie, s'ouvrant bien au-delà de sa zone d'origine « pour accueillir tous ceux qui se reconnaissent dans ses valeurs humanistes : travail, bienveillance, tolérance, respect et honneur », précise Rémi Jean. Cette nouvelle approche a rencontré un franc succès, portant le club à près de 200 membres, dont 30 à 40 % proviennent désormais



Rémi Jean, président et Johanne Clerget vice-présidente du club d'entreprises Cap Nord. (Crédit : JDP).

de l'extérieur de la zone Cap Nord. « Aujourd'hui, l'économie change, les repères se brouillent, l'innovation avance plus vite que notre capacité à la penser collectivement. Crise démocratique, transition écologique, mutations du travail : nous avons besoin d'espaces pour débattre autrement, affirme le président. C'est pourquoi notre association met désormais l'accent sur l'ouverture d'esprit, la diversité et la sortie de l'entre-soi. Elle œuvre également activement à l'inclusion des femmes dans l'entrepreneuriat, reconnaissant leur rôle crucial dans l'apport

d'une nouvelle dynamique. C'est ce que j'appelle favoriser la culture d'un "ego sain" chez les chefs d'entreprise ». L'ambition de Cap Nord est ainsi d'œuvrer à un rapprochement avec d'autres clubs d'entrepreneurs locaux, pour créer une force entrepreneuriale unifiée qui puisse peser davantage.

Au-delà de la simple mise en réseau, Cap Nord se veut aussi être une voix pour les entrepreneurs, en « parlant vrai », en remontant les défis auxquels ils sont confrontés en France, notamment les prélèvements obligatoires dès la création et la complexité admi-

nistrative. « Il me paraît important de rappeler que les entreprises sont les véritables créatrices de richesse et d'emploi du pays. C'est pourquoi nous militons pour un environnement plus encourageant, moins accablant pour les jeunes (et moins jeunes) entrepreneurs. Nous avons choisi d'être acteurs du changement en cours et c'est tout le sens de la journée anniversaire du 3 septembre ».

UN GRAND DÉBAT SANS LANGUE DE BOIS

Cette journée dédiée au monde de l'entreprise axée sur la rencontre, l'échange et le partage aura pour décor l'Espace culturel Tabourot des Accords à Saint-Apollinaire. « L'objectif est de créer du lien dans un contexte à la fois festif et studieux », défend Johanne Clerget, vice-présidente de Cap Nord.

L'évènement débutera à 13h30, par une première partie gratuite et ouverte à tous, même si les tables rondes et masterclass, au nombre de trois, nécessiteront une inscription. Les thématiques abordées concernent la Responsabilité sociale des entreprises comme opportunité de croissance (animée par Delphine Morandet de l'Agence Possible), le rôle de l'avocat dans l'entreprise (animée par Elsa Goulleret du cabinet EGA), les achats responsables et la construction d'une chaîne de valeur durable (coanimée par Sabine Herrgott - Le FARE Propreté et Pas-

cal Nowak, président de la FEP Grand Est). « Environ 150 personnes sont déjà inscrites pour les tables rondes, avec une cinquantaine de participants par session en moyenne. Au total, nous attendons plus de 300 personnes sur l'évènement », précise Johanne Clerget. Une journée qui se poursuivra avec une soirée de prestige à partir de 18 heures (inscription obligatoire et participation de 50€, packs multi-places à prix réduit possibles). Celle-ci débutera par une dégustation de vins orchestrée par la Maison Albert Bichot et animée par le groupe de jazz Le Dijonnais sur l'Herbe. Mais le point d'orgue sera sans nul doute le grand débat avec la journaliste Natacha Polony et l'économiste engagé, fondateur du cabinet de conseil Asterès Nicolas Bouzou. « Leur regard croisé sur notre avenir économique promet d'être riche, stimulant et sans concessions, prévient Rémi Jean. Le choix de ces personnalités repose sur leur capacité à dire la vérité, sans langue de bois ni politiquement correct, même si cela dérange ». Enfin, la soirée se poursuivra par un cocktail dinatoire « haut de gamme », accompagné d'un concert live de Daniel Fernandez et Mansour et leurs musiciens.

Frédéric Chevalier

◆ Programme complet et réservations sur : dijon-capnord.fr/30-ans-cap-nord-2

Saône-et-Loire. En deux ans, la petite boutique indépendante du Creusot est devenue une référence nationale. Elle vient d'être distinguée 2^e meilleure épicerie fine de France.

Halmahera, une pépète bourguignonne qui bouscule l'épicerie fine



Lorsqu'elle ouvre sa boutique en décembre 2022, Justine Bobin ne se doute pas qu'elle sera, deux ans plus tard, récompensée au prestigieux salon Gourmet Sélection. Sa maison, Halmahera, a décroché la deuxième place du concours national de la meilleure épicerie fine, devant des enseignes parfois solidement installées dans les grandes métropoles. Une réussite d'autant plus singulière que le projet est né sans investisseur ni réseau, uniquement grâce à la ténacité de sa fondatrice. À 28 ans, cette autodidacte n'a jamais été salariée. Elle s'est formée sur les marchés dijonnais en vendant ses pâtisseries, avant de revenir au Creusot dans une période de vie difficile. Sans logement ni ressources, elle a choisi de transformer l'adversité en tremplin entrepreneurial. « J'ai voulu créer un lieu où l'on se sente bien, où chaque produit raconte



Justine Bobin présente sa box Globe Croqueuse. Crédit : Halmahera.

une histoire », explique-t-elle. Aujourd'hui, les étagères d'Halmahera rassemblent plus de 170 références : poivres, thés rares, confiseries artisanales, cafés d'exception. Mais au-delà de la diversité, c'est la cohérence qui prime. « Chaque ingrédient est choisi avec soin. Je connais son origine, je sais comment il se cuisine, et surtout, je peux transmettre cette histoire au client », souligne Justine Bobin. La boutique a ainsi trouvé son positionnement : une épicerie fine sensorielle où le client repart

avec un produit, mais aussi avec une idée de recette, une anecdote culturelle, parfois même un carnet de voyage gustatif. Cette démarche différenciante a séduit le jury de Gourmet Sélection, qui a récompensé la qualité de l'expérience proposée.

DES RELAIS DE CROISSANCE DÉJÀ IDENTIFIÉS

Si Halmahera s'adresse d'abord aux particuliers, le modèle économique ne se limite pas à la vente en boutique. L'entreprise a

rapidement développé une offre de cadeaux d'affaires personnalisés conçus pour les entreprises locales. Cette activité connaît un essor rapide, portée par une demande croissante pour des présents porteurs de sens. En octobre 2024, une nouvelle étape a été franchie avec le lancement de La Globe Croqueuse, une box mensuelle pensée pour l'e-commerce. Chaque édition met à l'honneur un pays à travers sept produits sélectionnés et quatre recettes exclusives. Inspirée du voyage, elle permet de prolonger l'expérience Halmahera à domicile, tout en ouvrant des perspectives de croissance hors du Creusot. À court terme, Justine Bobin envisage d'agrandir sa boutique et d'y intégrer un salon de thé, pour créer un véritable lieu de vie mêlant dégustation, librairie gourmande et marché d'ailleurs. À moyen terme, un déploiement par franchises est à l'étude.

Enzo Beaudet

Yonne

À AVALLON, L'HÔTEL DU RELAIS FLEURI DANS L'EXPECTATIVE. Le 22 août dernier, L'Yonne républicaine a révélé que l'établissement repris au printemps 2024 par le charismatique brocanteur Julien Cohen avait cessé temporairement ses activités et n'accueillait plus de clients. L'origine de cette fermeture serait d'ordre privé, croit savoir le quotidien d'informations. « Si ce dernier est propriétaire des murs, l'exploitation de l'établissement relève d'une société gérée par sa femme. En procédure de divorce (Julien Cohen avait annoncé publiquement leur séparation au mois de mars), l'ancien couple a, dans un premier temps, continué à collaborer, avant que la volonté de séparer leurs activités n'entraîne des désaccords. »

Doubs

RENDEZ-VOUS AU SALON « CAP VERS L'EMPLOI » LE JEUDI 18 SEPTEMBRE DE 9H À 17H À MICROPOLIS BESANÇON. Ce forum est ouvert à l'ensemble des entreprises ayant des postes à pourvoir ou souhaitant élargir ses sources de recrutement ainsi qu'à toutes les personnes en recherche d'emploi, d'alternance, d'apprentissage, en reconversion professionnelle, aux bénéficiaires du RSA... Des rendez-vous de recrutement spécifiques seront mis en place, comme sur les éditions précédentes, en fonction des besoins et des profils recherchés pour les postes qualifiés. Cette année, le salon s'associe à l'Apec Tour. Plus de 150 entreprises sont présentes et proposent plus de 1.000 offres d'emploi.

en bref

Énergie. La marque de vêtements responsables, fondée par Manon et Quentin Frottier en 2014, vient de fermer son point de vente d'Avallon. Une décision liée aux difficultés de recrutement et à la saisonnalité, plus qu'à la rentabilité.

Poudre Organic rectifie sa trajectoire

Auxerre La nouvelle a suscité de la déception chez les clients fidèles. La boutique Poudre Organic d'Avallon, ouverte pendant la pandémie, ferme ses portes. « *Ce n'est pas une question de rentabilité. La boutique marchait bien, mais la saisonnalité d'Avallon et surtout les difficultés de recrutement rendaient sa gestion trop lourde* », insiste Quentin Frottier. Selon lui, les quatre mois d'hiver « *faisaient mal* » et la baisse d'activité rendaient difficile le maintien d'un poste permanent.

Fatigués par la nécessité de relancer sans cesse de nouveaux contrats, les fondateurs ont préféré céder le local à une amie, qui continuera à distribuer leurs vêtements. L'épisode illustre la réalité des PME dans le textile : si la demande est bien là, la gestion quotidienne, notamment RH, peut freiner certains projets. Poudre Organic préfère aujourd'hui se recentrer « *à contrecœur* » sur son site

internet et ses adresses parisiennes.

UNE DÉCENNIE DE PATIENTE CONSTRUCTION

Née en 2014 à Auxerre, Poudre Organic est d'abord l'histoire d'un couple et d'une intuition. Manon imagine et conçoit les modèles, Quentin structure et développe l'entreprise. Le site en ligne devient un succès, représentant aujourd'hui 60 % du chiffre d'affaires. En 2017, l'offre s'élargit aux femmes, un pari qui s'avère gagnant. Les ventes explosent et obligent à renforcer la production. En 2018, l'ouverture d'une première boutique parisienne constitue un tournant. « *Cela nous a donné une visibilité nouvelle, notamment auprès des concept stores étrangers, très attentifs à l'image parisienne* », explique Quentin Frottier. Aujourd'hui, la marque dispose de deux adresses dans la capitale : l'une dédiée à l'enfant, l'autre, ouverte en 2024, consacrée aux collections adulte. Derrière cette croissance se cache un

modèle rigoureux. La production est réalisée au Portugal, pays choisi à la fois pour sa proximité géographique et son savoir-faire textile. « *En France, à nos débuts, aucun atelier n'acceptait nos petites quantités. Au Portugal, nous avons trouvé des partenaires qui ont cru en nous* », souligne le dirigeant. La marque conçoit et fait teindre ses tissus exclusivement pour ses collections, garantissant une différenciation forte.

ENTRE ENVOLÉE ET CONSOLIDATION

Comme beaucoup d'acteurs de l'e-commerce, Poudre Organic a connu une envolée pendant le Covid. « *Notre chiffre d'affaires a littéralement explosé* », se souvient Quentin Frottier. Mais la croissance fulgurante de 2020-2021 a laissé place à une phase de stabilisation. Depuis cinq ans, la société maintient un chiffre d'affaires compris entre 1,8 et 2,2 M€. « *Dans le contexte actuel, où le textile souffre énormément, réussir à tenir ce cap est déjà une performance* », juge



Manon Frottier s'occupe de la direction artistique de la marque tandis que Quentin Frottier s'occupe de son développement. Crédit : Poudre Organic

son cofondateur. Le couple a fait le choix de rester indépendant, sans ouverture de capital ni investisseurs extérieurs. Un modèle plus prudent mais qui

leur laisse une totale liberté stratégique. Si l'international représente déjà un relais de croissance grâce à l'image parisienne, de nouvelles

ouvertures de boutiques sont envisagées, probablement dans les deux ans à venir.

Enzo Beaudet

Doubs. La campagne des municipales approchant à grands pas, la présidente de Grand Besançon Métropole et maire de la ville a organisé, lundi 25 août, un point presse consacré au développement économique du territoire bisontin.

GBM : économie résiliente

Grand Besançon Métropole Entourée de Stéphane Baudin, directeur adjoint de l'Économie et de l'Emploi, et de Bruno Favier, directeur du technopole Temis, Anne Vignot, présidente de Grand Besançon Métropole et maire de Besançon, a tenu à rassurer sur la capacité de résilience de l'agglomération en la matière lors d'une conférence de presse qui s'inscrit dans un calendrier électoral évident. Souvent taclé sur sa vision et sa gestion économique du territoire, l'édile a ainsi rappelé, chiffre à l'appui, qu'avec près de 100.000 emplois sur GBM, dont 63.765 emplois privés en croissance de 7,1 % sur quatre ans, « *notre territoire est plutôt en bonne santé économique* », ajoutant que la collectivité qu'elle dirige fait « *le maximum afin de créer le meilleur environnement possible pour l'activité des entreprises*. Côté investissements : nous sommes passés de 71 à 104 M€ ». Selon les chiffres présentés, GBM s'illustre par une économie résiliente sur la période récente, notamment



Anne Vignot, présidente de GBM et maire de la ville. Crédit : archive JDP.

en raison de sa nature diversifiée, avec une répartition sectorielle équilibrée. C'est également une économie fortement tournée vers les services et les fonctions métropolitaines, avec des emplois qualifiés et CSP+ et un taux d'emploi public important et stable. GBM possède par ailleurs un écosystème recherche innovation dynamique autour du Technopole de Temis (135 M€ d'investissement publics et privés). Autre satisfecit : le taux de chômage. La prési-

dente indique une « *réduction permanente avec un passage du taux de chômage de 8,2 % en 2014 à 6,2 % en 2025 sur le bassin d'emplois de GBM* ». Une réussite, qui selon Anne Vignot tient à l'attractivité du territoire boostée par un CHU innovant, des commerces dont la « *vacance est inférieure au niveau national* », une université en pleine mutation ou encore le développement du tourisme outdoor (20 M€ investis).

Frédéric Chevalier

Particuliers ou entreprises, on vous déroule le

TAPIS ROUGE

AU ZÉNITH DE DIJON

PARKING VIP

PASS VIP

ACCUEIL PERSONNALISÉ

COCKTAIL DINATOIRE

ACCOMPAGNEMENT EN SALLE

de 30 à 59 places

165€^{HT}

198€^{TTC} par personne et par spectacle

CONTACTEZ-NOUS ET DÉCOUVREZ TOUTES NOS OFFRES

contact@zenith-dijon.fr - 03 80 72 98 23
 Rue de Colchide - 21000 - Dijon Tram T2 arrêt Zenith

ZENITH-DIJON.FR

UNE FILIALE S-PASS TSE

COLLECTIVITÉS

Chenôve investit massivement dans ses écoles

Côte-d'Or. Jeudi 28 août, un point presse dédié à l'école Jules Ferry a servi de cadre pour détailler les actions menées par la commune de Chenôve, soulignant l'engagement de la municipalité pour l'éducation, la sécurité et la qualité de vie des enfants et du personnel scolaire.



Après Bourdonnière et Gambetta, ce fut au tour des aménagements et de la végétalisation de l'école Jules Ferry d'être mis en valeur lors d'une conférence de presse donnée jeudi 28 août par Thierry Falconnet, maire de Chenôve.

Ce chantier s'inscrit dans un programme ambitieux : écoles plus sûres, mieux équipées, plus justes et plus écologiques porté par la collectivité, première ville de BFC labellisée « Cité éducative » en septembre 2019. Une reconnaissance qui vise à intensifier les prises en charge éducatives des enfants et des jeunes, de la naissance à l'insertion professionnelle. Elle consiste en une grande alliance des acteurs éducatifs : parents, services de la collectivité, services de l'État, associations, habitants. À cette labellisation sont rattachés des crédits maintenus à hauteur de 215.000 € sur trois ans, finançant 45 projets menés par la ville et ses partenaires jusqu'en 2026. Le budget 2024 de fonctionnement du service éducation de la ville de Chenôve s'élève à 948.000 € avec 110 équivalents temps plein dédiés au service éducation, et 147 ETP si l'on inclut la petite enfance, s'inscrivant dans un projet éducatif de territoire global de zéro à 29 ans. La ville a également engagé des investissements considérables dans ses six groupes scolaires (1.500 élèves), atteignant 410.000 € en 2025, succédant à un niveau déjà élevé de 317.700 € en 2024. Avec une enveloppe spécifique de

207.900 €, cette année, c'est l'école Jules Ferry qui trône une bonne part des investissements avec un projet majeur de débitumisation et de végétalisation de sa cour d'école. Plus de 1.300 m² ont été ainsi désimperméabilisés, 18 arbres et 200 végétaux plantés, des aires perméables et des espaces pédagogiques ont été réalisés, pour permettre plus de confort en été, plus de biodiversité et apporter un cadre favorisant le bien-être et la réussite des élèves. « Initiés bien avant l'été, ces travaux sont le fruit d'un important travail de concertation avec les équipes enseignantes, les enfants, les parents, et les acteurs associatifs, affirme l'édile. Ils reflètent notre objectif de lutte contre le réchauffement climatique, de retour de la nature en ville pour une meilleure qualité de vie ». Deux autres écoles, Bourdonnière et Gambetta, ont déjà bénéficié de projets similaires de végétalisation, « mais le résultat est unique pour chaque cour, tant il est le reflet du travail de toute une communauté éducative et d'un quartier ».

FACE AUX INÉGALITÉS : LE PARI DE L'ÉDUCATION
Sur Jules Ferry, les retours des conseils de quartier ont permis l'amélioration des cheminements piétons et l'embellissement des abords de l'école. De plus, « la ville a pris la décision de sanctuariser l'entrée de l'école Jules Ferry, réduisant le flux de véhicules automobiles et encourageant les parents à se garer sur un parking situé à 50 mètres. La rue principale d'accès étant réservée aux enfants en situation de handicap arrivant par taxi ».



Thierry Falconnet, maire de Chenôve entouré d'une partie de son équipe municipale. Crédit : JDP.

Sur le budget global alloué à Jules Ferry, 55.000 € ont été fléchés pour la réfection des sanitaires de la maternelle et 4.400 € pour la peinture de la salle périscolaire. Dans le trio de tête des investissements 2025, après le groupe scolaire Jules Ferry, on trouve l'école Gambetta (maternelle et élémentaire), avec un budget de 119.800 €, « qui a permis le remplacement de tous les éclairages par des LED et des travaux de peinture, offrant aux enfants une école largement refaite », détaille Thierry Falconnet. Enfin, le groupe scolaire En-Saint-Jacques (maternelle et élémentaire) a bénéficié d'un budget de 73.500 €. « Ici, nous avons entrepris un gros

travail de réfection des sanitaires, s'inscrivant dans un plan pluriannuel débuté en 2020. Cette initiative est cruciale pour l'hygiène et la qualité de vie des élèves et des agents ». Par ailleurs, des investissements en matière d'équipement informatique à hauteur de 78.000 € doivent permettre le remplacement des tableaux blancs interactifs, l'achat de Chromebooks et de dalles tactiles « tout en respectant les orientations de l'Éducation nationale qui préconisent un ralentissement de l'utilisation des écrans en classe, suite aux dernières études en neurosciences sur l'effet du numérique chez les enfants », précise l'édile. Côté

mobiliers 120.000 € ont été dégagés en 2024 et 800.000 € ont servi à mettre en place un dispositif d'alerte intrusion au sein des établissements. « Par ses investissements qui mettent résolument l'accent sur l'éducation des plus petits aux jeunes adultes, la ville a la volonté de faire reculer les inégalités, argue le maire. Nous sommes la ville la plus pauvre de Côte-d'Or et, souvent, je suis interpellé sur la question de la sécurité... Eh bien, en la matière, je suis un défenseur de la prévention par l'éducation, la qualité du cadre de vie et par l'accès aux sports. »

Frédéric Chevalier

À chaque rentrée, la maire de Dijon fait le tour des chantiers menés au cours de l'été dans les écoles. Entre 2021 et 2030, 75 M€ seront engagés dans la rénovation du patrimoine scolaire dans le cadre du plan « ambition éducative 2030 ».

Dijon poursuit ses investissements dans les écoles



Un investissement de 3,6 M€ à l'école la Colombe afin de supprimer des préfabriqués vétustes et de construire un équipement durable et bas-carbone intégrant un accueil périscolaire et extrascolaire ouvert aux familles et associations du quartier ; 100.000 € pour désimperméabiliser le groupe scolaire Château de Pouilly et aménager de nouveaux espaces ludiques ; 850.000 € pour doter l'école

élémentaires Champollion de panneaux photovoltaïques et d'une pompe à chaleur et enfin 146.000 € pour rénover le restaurant scolaire du groupe scolaire des Valendons. Pour cette rentrée 2025, la mairie de Dijon engage 4,7 M€ sur les 75 M€ prévus dans le cadre du programme « ambition éducative 2030 » qui conduira à la rénovation de 30 % des écoles dijonnaises. « Une quinzaine d'écoles doivent être en partie désimperméabilisées, nous en avons déjà transformé sept » s'est

notamment réjouie Nathalie Koenders, maire de Dijon. L'édile a également mis l'accent sur la rénovation énergétique et les énergies renouvelables à travers l'exemple de l'école Champollion qui profite désormais de 600 mètres carrés de panneaux solaires. « Alors que nous ne chauffions l'école qu'au gaz, désormais 70 % de l'énergie proviendra de la pompe à chaleur alimentée par ces panneaux. » L'école Maladière devrait connaître un projet semblable.

Nadège Hubert



Nathalie Koenders, à droite sur la photo, a visité les écoles de la ville ayant connu d'importants travaux au cours de l'été.. Crédit : JDP.

Yonne. Chaque jour, les 5.000 navetteurs de la ligne Sens-Paris sont confrontés à des difficultés : manque de places, retards récurrents et conditions de voyage souvent déplorables. Dès 2023, le maire de Sens, Paul-Antoine de Carville, se fait l'écho de leur mécontentement auprès de la Région Bourgogne Franche-Comté. Aujourd'hui, l' élu revient sur les initiatives engagées par la municipalité pour défendre leurs intérêts.

TER : le maire de Sens monte au créneau



Le Journal du Palais. Avez-vous eu des suites de votre lettre adressée au Conseil régional en 2023 ?

♦ **Paul-Antoine de Carville.**

Il y a une colère qui gronde en 2023, très forte. Et donc on a alerté à plusieurs reprises la région. On a eu des réponses assez laconiques au départ. C'est là où on a décidé de mettre en place un système où on a invité les gens à pointer les retards. On a demandé aux gens de scanner un QR code pour nous signaler tous les retards qu'ils avaient. Et après, on a fait une compilation de tous les retards. On a envoyé un courrier à la SNCF pour résumer tout ce qu'on avait relevé pendant plusieurs mois, de février 2023, à peu près, jusqu'en septembre, je crois. On est ensuite monté en puissance avec des relevés hebdomadaires de tous les retards.

♦ **Quel est l'impact de cette démarche aujourd'hui ?**

♦ On constate qu'il y a vraiment une amélioration du système, puisque la région a pris conscience, je pense, du service très dégradé. Ce qu'a fait la région, bon c'était prévu, mais je pense que ça a pu aider : elle a changé tous ses trains. Tous les trains sont neufs, ou c'est les anciens trains, vous savez, les bombardiers. Il n'y a plus les anciens trains TER sur deux étages. Et surtout, elle a sanctuarisé des trains le matin et des trains l'après-midi pour se concentrer sur les trains de navetteurs pour être sûr qu'ils partent à l'heure et qu'ils arrivent à l'heure.

♦ **Hormis les retards, avez-vous lancé un sondage concernant les conditions de transport ?**

♦ On a aussi relevé tous les trains qui étaient bondés ou annulés. Il y a plusieurs problèmes sur les trains. Il y a les trains qui partent en retard ou qui arrivent en retard. C'est moins le cas. Il y a les trains qui sont bloqués en pleine voie. Ce qui arrive de plus en plus, malheureusement, c'est les trains blindés, c'est-à-dire que les gens n'ont pas de place. Ils ne peuvent même pas rentrer dans le train. Et ça, c'est un nouveau problème.



Paul-Antoine de Carville, maire de Sens. Crédit : JDP.

♦ **À quoi est-ce dû ?**

♦ C'est dû à plusieurs phénomènes. Déjà, le fait que les gens rentrent le week-end à Sens. Donc il y a les navetteurs du vendredi soir, plus tous ceux qui habitent à Paris, qui viennent voir leur famille, étudiants ou autre, donc qui rajoutent à ça le vendredi soir. Et il y a un autre phénomène, c'est qu'en fait, dans toutes les lignes qui vont à Lyon, il y a énormément de gens : plus de 50%. Donc le train est blindé.

♦ **Est-ce un problème qui se posait déjà avant ?**

♦ Oui, mais je pense que l'augmentation des prix des TGV, plus la difficulté financière des gens, fait que de plus en plus de gens se reportent sur le TER et donc viennent saturer la ligne qui amène jusqu'à Sens. C'est quand même un vrai problème parce qu'il n'y a pas de solution à court terme.

♦ **La ville de Sens est-elle la seule desserte confrontée à ce problème-là ?**

♦ Que ce soit les retards ou la surpopulation des wagons, tous les maires qui visent

la ligne s'en plaignent. Mais on va dire que ceux qui s'en plaignent le plus, c'est plutôt les gens de Joigny, les gens de Sens, parce que maintenant, tout ne s'arrête pas à Pont-sur-Yonne. Avant, il y avait beaucoup de trains qui s'arrêtaient à Pont-sur-Yonne. Maintenant, ils partent de Montereau. Donc finalement, on est vraiment les plus concernés par ce problème de gestion, puisque la plupart des gens descendent à Sens.

♦ **Est-ce que vous attendez d'autres mesures concrètes de la part de la région ou de la SNCF pour améliorer la situation ?**

♦ Oui. Maintenant, on a deux réunions par an avec la SNCF où elle nous présente ses chiffres : les retards, etc. Donc nous, on regarde avec eux tous les retards et on regarde tout ce qu'on peut faire pour les faire baisser. Il y a plusieurs types de problèmes. Vous avez soit les problèmes de matériel du train, des problèmes de personnel ou des problèmes de voyage, des problèmes de saturation en arrivant en Île-de-France.

Ils ont progressé en termes de fiabilité en deux ans mais ils peuvent toujours s'améliorer parce qu'ils ont encore malheureusement trop de retard : moins de 20% des trains. Mais là, je pense qu'ils ont bien en tête Sens, que la présidente de région a bien en tête Sens, que ça l'a bien énervée d'ailleurs, parce qu'elle a reçu des dizaines de courriers de notre part, à un moment donné.

♦ **Est-ce que ça impactait la ville elle-même en termes d'attractivité, par exemple ?**

♦ Le problème, c'est toujours que vous avez des gens qui nous disaient : « Moi, je vais arrêter d'aller travailler à Paris ou je vais arrêter d'inviter à Sens. Parce que le train, ça devient impossible ». Mais dire combien de personnes ont vraiment arrêté, ça, je ne sais pas. Au niveau touristique, non. Parce que je pense que la plupart des gens ne venaient pas faire du tourisme à Sens en train. Par contre, c'est sûr que ça peut vite décourager.

Propos recueillis par
Floriane Boivin

Yonne

À SENS, LA RUCHE DEVRAIT BOURDONNER DÈS L'AUTOMNE PROCHAIN. « *Le chantier est dans les temps* », se félicite la municipalité. Implanté au cœur du quartier des Champs-Plaisants, ce bâtiment de 1.400 m² pour lequel la sous-préfecture de l'Yonne a investi près de 6,2 M€ intégrera une crèche, un relais petit enfance, un centre social et une bibliothèque. Son inauguration est fixée au 27 novembre. « *En à peine cinq mois, le gros œuvre est pratiquement achevé. La vingtaine d'ouvriers œuvrant quotidiennement se concentre désormais sur l'installation de l'électricité et l'aménagement des espaces extérieurs. La structure repose sur une alternance entre bois et métal. Le but est de garantir une part de matériaux biosourcés, et d'allier les aspects pratique et esthétique. Les charpentes métalliques supportent des charges lourdes tandis que l'escalier en bois, qui mène au premier étage, apporte une touche chaleureuse au futur lieu de vie* ».

UNE ÉDITION RECORD POUR LE FESTIVAL AUXERROIS DES RUES BARRÉES. Du 22 au 24 août, le centre historique d'Auxerre accueillait la 8^e édition du festival des Rues barrées consacré au spectacle vivant. « *Pendant trois jours, le centre-ville s'est transformé en une vaste scène à ciel ouvert où se sont mêlés rires, émotions et découvertes artistiques. Une vingtaine de compagnies, venues de différents horizons dont l'Espagne à l'honneur cette année, ont offert au public plus de 50 représentations. Théâtre de rue, danse, cirque, comédie ou encore performances décalées ont rythmé 40 heures de festival, rappelle la ville d'Auxerre. La grande nouveauté de cette édition a marqué les esprits : le spectacle participatif de la compagnie Group Berthe qui, samedi soir, a embarqué les foules sur le parking de la Tournelle dans une danse collective endiablée* ». Résultat : 30.300 entrées, dont 2.500 pour le seul spectacle d'ouverture, alors que la précédente édition n'en avait enregistré que 25.000. « *Les spectateurs sont chaque année de plus en plus nombreux à assister aux spectacles en famille ou entre amis. Merci aux artistes qui nous ont fait nous sentir vivants. Merci aux bénévoles et aux équipes d'Auxerre Culture sans qui rien ne serait possible. Et merci à tous les spectateurs* », a commenté Céline Bähr, adjointe au maire d'Auxerre en charge de la culture.

LE BUS DU CŒUR DES FEMMES DE RETOUR À AUXERRE. À l'initiative de la communauté d'agglomération de l'Auxerrois, de l'agence régionale de santé de BFC, de la Caisse primaire d'assurance maladie de l'Yonne et du centre hospitalier, le dispositif itinérant fait escale pour la troisième année consécutive, du 16 au 18 septembre, place de l'Arquebuse. Dans le cadre du Contrat local de santé, le bus du Cœur des femmes accueille gratuitement les femmes en situation de vulnérabilité pour un dépistage cardiovasculaire et gynécologique. « *Pendant environ 1h30 les femmes bénéficieront d'un parcours complet avec notamment un entretien avec un médecin, la mesure de la tension, un dépistage du diabète, un entretien gynécologique, un électrocardiogramme...*, rappelle l'intercommunalité. Le dépistage s'adresse aux femmes de 18 ans et plus, sans suivi cardiogynécologique, n'ayant pas été dépistées l'an passé, et habitant la communauté d'agglomération de l'Auxerrois, la communauté de communes de l'Aillantais ou la communauté de communes Chablis Villages et Terroirs. Un village Santé Bien-Être animé par les acteurs associatifs et institutionnels de la prévention santé dans l'Auxerrois sera accessible à tous, durant les trois jours, de 9h à 17h. »

en bref

Opinions

La CPME réagit à l'intervention du Premier ministre

Clarisse Maillet, présidente de la Cpme71.

Le Premier ministre a, une nouvelle fois, alerté sur la dangerosité de la situation financière de la France, rejoignant les préoccupations de longue date de notre organisation. Il a dressé un panorama catastrophique mais malheureusement exact des dangers qui nous menacent si des décisions radicales ne sont pas prises rapidement.

« Pour autant, se désole Clarisse Maillet, présidente de la CPME de Saône-et-Loire, il est resté beaucoup trop vague sur la réforme de l'action publique, la seule diminution des dépenses ne pouvant en réalité suffire à redresser durablement la situation ».

« De même, poursuit-elle, la seule aug-

mentation des taux, évoquée par François Bayrou, ne peut expliquer à elle seule, comme il l'a laissé entendre, les difficultés rencontrées par certains secteurs comme le bâtiment ou l'automobile. La suradministration et l'inflation normative sont également responsables de cette situation, ne l'oublions pas. »

« Quoi qu'il en soit, pose la représentante des TPE-PME du département, au nom de nos 350.000 entreprises adhérentes sur le territoire, la CPME se positionne clairement dans le camp de ceux qui cherchent à construire plutôt qu'à détruire la France ». « Nous plaiderons donc inlassablement pour qu'on rétablisse l'équilibre des finances publiques.

Mais surtout, rappelle-t-elle, il n'y aura pas de redressement possible sans croissance, ni sans création de valeur par nos entreprises. La France ne peut pas se contenter d'un discours de rigueur : elle doit retrouver un discours de production, d'investissement et de prospérité, en redonnant les moyens à nos PME de se développer, d'innover et d'embaucher. »

« Il est urgent de préparer l'avenir en réformant notre système social, conclut la présidente, en allégeant la fiscalité et les normes qui étouffent les entreprises, et en utilisant prioritairement l'argent public pour investir en vue d'adapter notre pays aux défis technologiques, écologiques et démographiques ».

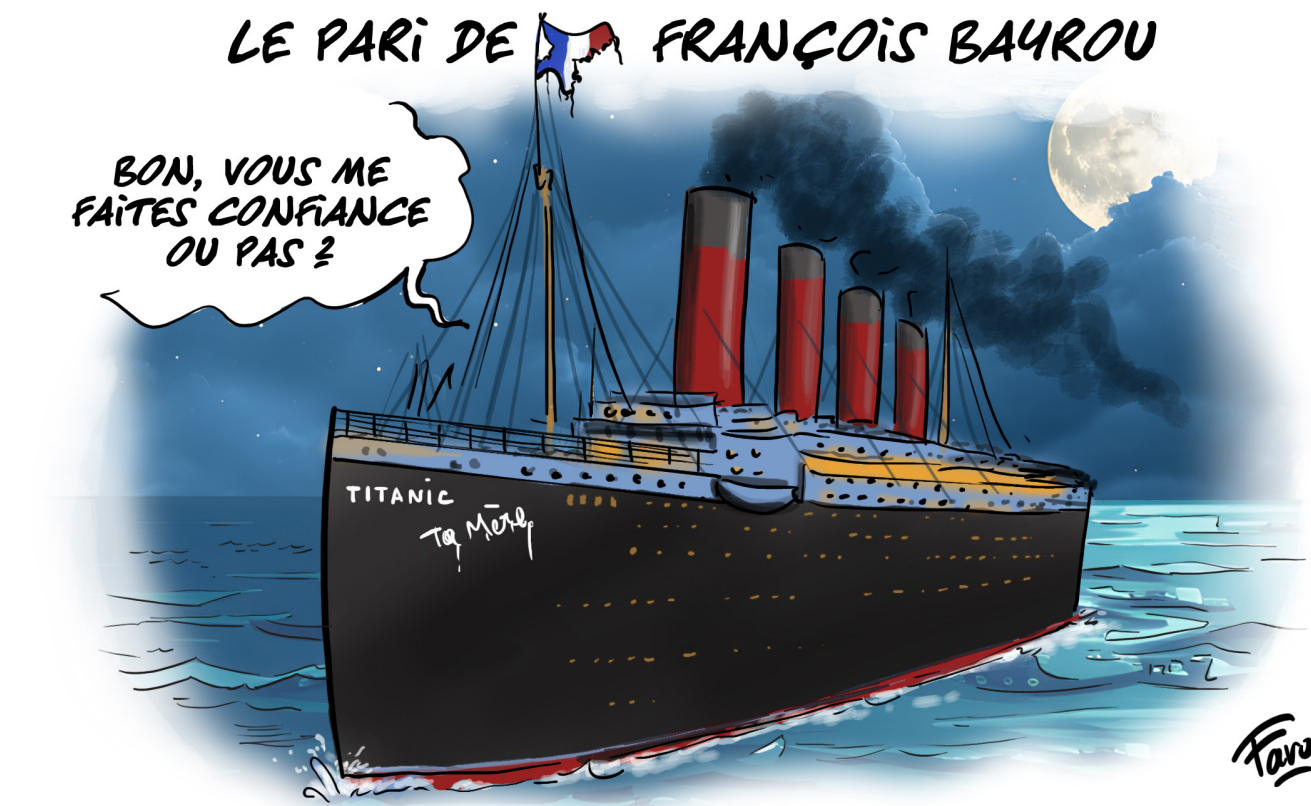
Le billet PAR FRÉDÉRIC CHEVALIER

Bayrou(d) d'honneur



Jeudi 28 août, au journal de 20 heures de TF1, le Premier ministre offrait un bien pathétique baroud d'honneur aux Français. Pour éviter la sanction le 8 septembre lors de son discours de politique générale, à l'issue duquel il entend engager la responsabilité de son gouvernement, François Bayrou s'est dit ouvert à « toutes les négociations nécessaires » sur le budget 2026 à condition « qu'on s'entende sur l'importance de l'effort ». Car le nœud du problème, selon lui, serait qu'il soit finalement le seul à prendre la pleine mesure de la catastrophe à venir. Triste Cassandra, où sœur Anne en son donjon, il s'époumonerait même à crier dans le désert, ne voyant poindre au loin aucune réponse des oppositions. Des oppositions qu'il n'aurait d'ailleurs pas pris la peine de contacter cet été « car [elles] étaient en vacances ». Ce à quoi Marine Le Pen s'est empressée de répondre, accusant le Premier ministre de mensonges : « Tout le monde peut vérifier que je vous ai bien écrit une lettre précise et détaillée sur vos propositions budgétaires, lettre restée sans réponse. » À dire vrai, l'objet de ce billet n'est pas de savoir qui de l'amnésique de Bétharram ou de la reconnue coupable de détournement de fonds publics, pratique le mieux la perfidie, mais de s'intéresser à l'aveuglement, feint ou réel, de François Bayrou quant aux raisons qui pourraient le faire chuter. Car contrairement à ce qu'il dit, la gravité du poids de la dette et la nécessité de redresser la barre font consensus chez une grande majorité de Français et de politiques. Ce qui irrite au plus haut point les citoyens, c'est, d'une part, d'avoir le sentiment d'être punis pour une bêtise qu'ils n'ont pas commise. La crise actuelle étant pour l'essentiel le fait d'erreurs dans les prévisions des recettes faites par Bercy - estimées à entre 40 et 60 Mds €, et faisant actuellement l'objet d'une commission d'enquête de l'Assemblée nationale chargée de faire la lumière sur les causes de ces dérapages - ainsi que le fruit d'une gestion au gré du vent et du pari fou de la dissolution, aux allures de fuite en avant, orchestrée par Emmanuel Macron. Dès lors, comment ne pas trouver à minima ironique la parabole du « bateau, qui aurait une voie d'eau, un trou dans la coque », lâchée au 20 heures par le Béarnais évoquant des passagers qui disent : « T'en fais pas Simone, le bateau flotte encore », alors même que, comme le rappelle Marine Tondelier (EELV) : « le capitaine et l'équipage sont macronistes depuis 8 ans ». L'autre point de crispation vient des sentiments d'iniquité et d'inégalité qui émanent des propositions de redressement prévues par le Premier ministre. Alors que ce dernier affirme haut et fort que chaque individu se doit de prendre sa part, dans les faits les recettes envisagées pour s'en sortir semblent éculées et toujours porter sur les mêmes classes sociales. J'en veux pour preuve, le rejet de la taxe « Zucman », un impôt plancher sur les patrimoines de plus de 100 M€. Il en va de même de l'amendement du Sénat au projet de loi de finances, qui proposait de mettre fin aux avantages dont bénéficient les anciens chefs d'État et anciens chefs du gouvernement, estimés à 2,8 M€. Selon le *Canard Enchaîné* du 29 janvier, François Bayrou se serait opposé en personne à cette modification. Ainsi, ce n'est pas la réalité de la dette qui mènera peut-être les Français dans la rue le 10 septembre, mais bien la désinvolture dont font preuve le gouvernement et le chef de l'État quant à leur responsabilité en la matière. S'ils avaient le courage d'assumer et de prendre réellement leur juste part à l'effort commun, il est certain que les Français auraient plus de cœur à les suivre. Et pour le coût, il y aurait bien là quelque honneur à prendre.

Le regard de Faro





NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.journal-du-palais.fr du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
Seules les annonces présentes sur notre site www.journal-du-palais.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Appel d'offre



ARS Bourgogne-Franche-Comté

Avis d'appel à la concurrence pour les besoins de l'agence régional de santé de bourgogne franche comte

Publicité supplémentaire à celle publiée sur le profil acheteur

1. DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ACHETEUR : ARS Bourgogne-Franche-Comté - Le Diapason - 2 Place des Savoirs, CS 73535 - 21035 Dijon cedex.
PROFIL ACHETEUR : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise>.
EntrepriseHome
2. OBJET DU MARCHÉ : Construction d'une centrale solaire photovoltaïque pour l'Agence régionale de Santé de Bourgogne Franche Comté, situé au 2 Place des savoirs à Dijon - Marché N°ARSBFC-202503.
3. DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES PLIS : Vendredi 19 septembre 2025 à 16h.
4. DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : Jeudi 21 Aout 2025.
L2503983

03.80.68.25.55.

annoncelegale.jdp@legalnet.org

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional
LE JOURNAL DU PALAIS

SAS au capital de 235.000 € - RCS (N. 575 073 032) Dijon
Société du groupe ForumEco

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56
Site internet : www.journal-du-palais.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication : Michel GUYOMARD

Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS

Rédaction : Frédéric CHEVALIER

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €
Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n
1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

Encartage Arthur Lyold

Service annonces légales : annoncelegale.jdp@legalnet.org
Rédaction : redaction.jdp@legalnet.org

Ventes aux enchères

**SELAS DU PARC
MONNET BOURGOGNE**
4 b rue Jeanne Barret 21000 DIJON

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

MERCREDI 15 OCTOBRE 2025 A 10H30 - SALLE A

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de DIJON, Cité Judiciaire, 13 boulevard Clémenceau à DIJON

Commune de CHAMBLANC (21250), 2 et 2 bis rue Venesey :

- Deux maisons jumelées comprenant chacune :
- Un simple rez de chaussée avec entrée, cuisine ouverte sur séjour, une chambre, salle d'eau, wx
 - Garage
- Le tout cadastré :
- section AB n° 296 lieudit « 2 rue Venesey », pour une contenance de 4a 74ca
 - section AB n° 301, lieudit « 5204 rue Derrière les Meix », pour une contenance de 1a 31ca

MISE A PRIX : 70.000 €uros

Visite le mercredi 30 septembre 2025 à 10h00 par la SELARL AD LITEM.
L'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute occupation des lieux.
Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau de DIJON.
Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de DIJON (le matin), au cabinet de la SELAS DU PARC MONNET BOURGOGNE, 4b rue Jeanne Barret à DIJON (Tél. : 03.80.60.93.47) ou sur le site internet AVOVENTES.FR
L2503951



**SCP SOULARD-
RAIMBAULT**

Avocat
6 rue Hernoux - 21000 DIJON

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Mercredi 1^{er} octobre 2025 à 10h30

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de DIJON
Cité Judiciaire - 13 Boulevard Clémenceau, Salle A

Sur la commune de DIJON (21000), 25 Avenue du Drapeau

- Dans un ensemble immobilier en copropriété cadastré section AS n°50 lieudit 25 Avenue du Drapeau pour 09a 51ca.
- Lot numéro seize (16) :
Un appartement au 4^{ème} étage du bâtiment de type 3 à droite en regardant la façade comprenant : entrée, cuisine, salon avec balcon, deux chambres, salle d'eau, accès au parking libre de l'immeuble.
 - Lot numéro vingt et un (21) :
Une cave au sous-sol du bâtiment portant le n°5 du plan des caves.
 - Lot numéro quarante-trois (43) :
Un séchoir dans les combles portant le n°13 du plan des séchoirs.
- L'adjudicataire devra faire son affaire personnelle de l'occupation des lieux.

MISE A PRIX : 25.000 €uros

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de DIJON
VISITE : mardi 09 septembre à 14h00
Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de DIJON uniquement le matin sur rendez-vous ou au cabinet de la SCP SOULARD-RAIMBAULT sur rendez-vous.
L2504016

Annances légales

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or / Yonne

CONSTITUTION DE SOCIETE

KLS Santé
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 20 Grande Rue
21490 CLENAY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CLENAY du 13/08/2025 et du 19/08/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : KLS Santé
Siège social : 20 Grande Rue, 21490 CLENAY

Objet social : La Société a pour objet, en France et dans tous pays :

- L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, la gestion, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers ;
- L'entretien, la rénovation ou l'aménagement desdits biens immobiliers afin d'assurer leur exploitation optimale dans le cadre de son activité lucrative ;
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Loïc STOLTZ, demeurant 20 Grande Rue 21490 CLENAY

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément sauf cessions entre associés
agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis La Gérance

L2503954

SPP TRAINING

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiées.
Dénomination sociale : SPP TRAINING.
Siège social : 12 rue de la Petite fin - 21121 FONTAINE LES DIJON.

Objet social : en FRANCE et à l'étranger :

- La réalisation et la commercialisation de supports de communication et la coordination de cours collectifs sportifs ;
- La formation professionnelle par tous moyens et supports, l'animation dans le domaine sportif, de la beauté, de la santé et de la forme ;
- La société a pour objet secondaire l'organisation de stages de formation aux disciplines sportives et d'événements à caractère sportif.

Durée : 99 ans.
Capital social : 1.000 €.

Président : Monsieur Valentin CHEVILLOT, né le 2 juillet 1997 à VESOUL (70), de nationalité française, demeurant 67 A Boulevard Mansart - 21000 DIJON.

Direction Générale :

Le premier Directeur général de la Société est : Monsieur Zoubir MEHDI, né le 23 mars 1988 à CHALON-SUR-SAONE (71), de nationalité française, demeurant 53 rue du 26^{ème} Dragon - 21000 DIJON.

Le second directeur général de la société est : La Société IMPULSE, SARL au capital de 20.000 €, immatriculée au R.C.S. de Dijon sous le numéro 834.989.790 dont le siège social est sis 12 rue de la Petite fin - 21121 FONTAINE LES DIJON prise en la personne de ses représentants légaux, Monsieur Julien BAVASSO et Monsieur Thomas ARNAUDIES.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

CLAUDE D'AGREMENT : toute cession d'actions nécessite l'agrément préalable de la collectivité des Actionnaires.

Immatriculation au R.C.S. : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis : Le president.

L2503988

YANAMEM

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 juillet 2025, il a été constitué une société.

FORME : société civile immobilière (SCI)
DÉNOMINATION SOCIALE : YANAMEM
OBJET SOCIAL :

- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'un ou plusieurs immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
- l'acquisition de terrains, l'exploitation et la mise en valeur de ces terrains pour l'édification et l'exploitation par bail ou autrement de ces constructions qui resteront la propriété de la Société,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Siège social : 17 rue de la Grange 21340 NOLAY

DURÉE : 99 ans
CAPITAL SOCIAL : 1000 € divisé en nombre de 100 parts sociales de 10€

GÉRANT : Monsieur Yannick, Lionel LEBEAULT, né le 4 novembre 1970 à LE CREUSOT (71), de nationalité française, demeurant 2 rue Marie Favart 21200 BEAUNE

Associés tenus indéfiniment des dettes sociales : Monsieur Yannick, Lionel LEBEAULT, né le 4 novembre 1970 à LE CREUSOT (71), de nationalité française, demeurant 2 rue Marie Favart 21200 BEAUNE

Monsieur Amaury, Jean LEBEAULT, né le 6 décembre 1999 à CHALON-SUR-SAONE (71), de nationalité française, demeurant 23 rue de la Manutention 21000 DIJON.

Madame Emma, Nicole, Claudette LEBEAULT, née le 17 mai 2003 à DIJON (21), de nationalité française, demeurant 3 rue de la Paulée 21300 CHENOVE.

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale

IMMATRICULATION : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON

Pour avis : Le gérant

L2503989


SCP François PENY, François GUILLERMET, Stéphanie CHAPUIS et Luc DASNOY
Notaires associés
2 rue Bossack - 21000 DIJON

SARL MMAG REBOND

Suivant acte reçu par Me Luc DASNOY, notaire à DIJON, le 13 août 2025, a été constituée une S.A.R.L. de famille dénommée «MMAG REBOND», siège social : DIJON (21000), 7 rue Corneille. Capital : 2.000,00 € divisé en 2000 parts sociales de 1,00 € chacune.

Objet social : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'acquisition, la détention, la gestion, l'administration et l'exploitation par location meublée ou non meublée, saisonnière ou de longue durée, de tous biens et droits immobiliers, bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ;
- La vente de ces mêmes biens ;
- La réalisation de tous travaux d'aménagement, de rénovation, de transformation, d'agrandissement et d'entretien sur les biens appartenant à la société ;
- La mise à disposition ou la location d'immeubles ou de parties d'immeubles, directement ou par l'intermédiaire de toute société ou personne ;
- Et plus généralement, toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou commerciales se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de DIJON.

Gérance : M. Matthieu Noël André DUMONT, demeurant à DIJON (21000), 7 rue Corneille.

L2503990

ANTONIN FRANCE

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 2 rue de Saussis Bailly
21150 MENETREUX LE PITOIS
IMMATRICULATION (SARLU à capital fixe)

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MENETREUX LE PITOIS du 1^{er} Août 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : ANTONIN FRANCE.

Nom commercial : Antonin.

Siège social : 2 rue de Saussis Bailly - 21150 MENETREUX LE PITOIS.

Objet social : La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

- Toutes opérations relatives à la vente au détail et en gros de pièces détachées (neuves ou d'occasion), accessoires, équipements divers, pneumatiques, peintures pour automobiles, camions, tracteurs, engins de chantier, agricoles industriels et forestiers, bicyclettes, vélos, trottinettes, cyclomoteurs, scooters, motos, quads, buggys, jet ski, motoculteurs ;
- L'achat, la vente, la revente, la location, de tous véhicules motorisés ou non, thermiques ou électriques, tels que engins agricoles, bicyclettes, vélos, trottinettes, cyclomoteurs, scooters, motos, quads, buggys, jet ski, motoculteurs, bateaux, engins forestiers et industriels ;
- L'entretien et la réparation de tous véhicules motorisés ou non, thermiques ou électriques.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 10.000 €.

Gérance : Monsieur Antonin CERTAIN, demeurant 13 rue de la Paix - 21150 VENAREY LES LAUMES, assure la gérance.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis : La Gérance.

L2504022


SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

HOLDING MILLIERE

Par acte SSP du 30/07/2025 enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de DIJON le 06/08/2025 - dossier 2025 00035013, référence 2104P01 2025 A 01794, il est constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : HOLDING MILLIERE.
Capital de 498.840 €.

SIÈGE SOCIAL : 6 chemin de la Magdeleine - 21580 SALIVES.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, par voie d'apports en nature, achat ou souscription, de toutes participations et de toutes actions, parts sociales, droits sociaux et autres valeurs mobilières, leur propriété et leur gestion. La réalisation de toutes prestations de services administratifs, financiers, techniques, commerciaux ou autres au profit de sociétés filiales ou apparentées, ainsi que de tous tiers ; La gestion de tous services communs à l'ensemble desdites sociétés filiales ou apparentées et plus généralement toutes activités entrant dans le cadre d'une société holding. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes, accessoires ou complémentaires et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : Monsieur Damien MILLIERE, demeurant 21 route de Dienay - 21120 SAULX LE DUC.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Immatriculation au R.C.S. de DIJON.

L2504034

DOCTEUR KEVIN COGNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/08/2025 à DIJON il a été constitué une société d'exercice libéral à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : DOCTEUR KEVIN COGNE

Forme : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée.

Objet : Exercice de la profession de médecin spécialiste qualifié en anesthésie - réanimation.

Capital social : 5.000 €.

Siège social DIJON (21000), 4 rue Lounès Matoub.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérant : M. Kévin COGNE, demeurant à FONTAINE-LES-DIJON (21121), 14 rue des Créots.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de DIJON (21).

Pour avis et mention : Le gérant.

L2504031


LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

PHILETANNE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 27/08/2025, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : PHILETANNE

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de participations dans diverses sociétés industrielles, commerciales, libérales, agricoles et immobilières ; La gestion et l'administration du portefeuille de participations, de placements et de son patrimoine en général, l'animation et la coordination des sociétés auxquelles elle est intéressée et les prestations de services et conseils y afférents ; L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers ; L'acquisition, la souscription, l'administration, la gestion, la location et la vente de tous biens ou droits immobiliers de tous genres, y compris l'immobilier démembré, en viager, en pleine propriété, nu ou meublé, d'habitation, professionnel ou autres, détenus directement ou par le biais de société civile ou de société civile de placement immobilier (SCPI, OPCI) ; La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; L'acquisition, l'administration, la gestion et éventuellement la vente sous réserve que cela ne remette pas en cause le caractère civil de l'activité de la société de biens meubles, notamment d'œuvres d'art et de voitures de collection ; Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Siège social : 12 rue Poissonnerie, 21200 BEAUNE

Capital : 3 156 400 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Gérance : M. VANCON Philippe 12 rue Poissonnerie 21200 BEAUNE

Claude d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

L2504033

MODIFICATION DE STATUTS

LA P'TITE PATISSE

EURL au capital de 1.000 Euros
Siège social : 40 rue de Dijon
21600 OUGES
983 050 220 R.C.S. Dijon

Par décision de l'Assemblée générale du 29/07/2025, il a été décidé de la nomination de Monsieur Jeff TOTEL demeurant 40 rue de Dijon - 21600 OUGES en qualité de Gérant à compter du 28/07/2025.

Modification au R.C.S. de DIJON.

L2503995


SOGFAU
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 150 Route de Dijon
21200 BEAUNE
982 715 989 RCS DIJON

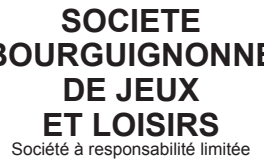
Modification dénomination sociale

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 30 juin 2025, il résulte que la dénomination sociale «SOGFAU» a été remplacée par «FAUPIN» à compter du 30 juin 2025 et l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : SOGFAU
Nouvelle mention : FAUPIN

Pour avis : La présidente.

L2503418


SOCIETE BOURGUIGNONNE DE JEUX ET LOISIRS
Société à responsabilité limitée au capital de 68 800 euros
Siège social : 9 Rue des Marmuzots
21000 DIJON
320 610 868 RCS DIJON

Réduction de capital

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 juin 2025 et du procès-verbal de la gérance en date du 23 août 2025, le capital social a été réduit d'une somme de 16 000 euros, pour être ramené de 68 800 euros à 52 800 euros par rachat et annulation de 1 000 parts sociales.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

ARTICLE 9 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : «Le capital social est fixé à soixante-huit mille huit cents euros (68 800 euros).»

Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à cinquante-deux mille huit cents euros (52 800 euros).»

L2503758


HARMEZ
Société par actions simplifiée au capital de 1.500.000 euros
Siège social :
16 rue Antoine Becquerel
21300 CHENOVE
478 798 390 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 26 août 2025 et des décisions du président du 7 août 2025, il résulte que : le capital a été réduit de 735.000 € pour le porter de 1.500.000 € à 765.000 € par voie de distribution et de remboursement à certains actionnaires d'une somme de 765.000 €.

Cette réduction de capital a été réalisée par voie de diminution du nombre d'actions existantes.

Les articles 6 - "Apports" et 7 - "Capital social" des statuts ont été modifiés en conséquence :

ANCIENNE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 1.500.000 €.

NOUVELLE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 765.000 €.

Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis.

L2503939


MANUFACTURE C.T.S
Société par actions simplifiée au capital de 30.000 Euros
Siège social : 08 rue de l'Oeuvre
Zone industrielle - 21140 SEMUR EN AUXOIS
793 753 344 R.C.S. Dijon

Suivants les décisions annuelles ordinaires de l'Associée unique en date du 23 juin 2025, il a été décidé de :

- nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire, A4 PARTNERS dont le siège social se situe : 66, avenue des Champs-Élysées - 75008 PARIS, 484 214 291 R.C.S. PARIS, en remplacement de la société Cabinet F. Lenoir & Associés ;
- prendre acte de la fin du mandat du Commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Romuald Colas.

Mention au R.C.S. de DIJON.

L2503979


MAT SERVICES
Société par actions simplifiée au capital de 50.000 Euros
Siège social :
8 rue de l'œuvre, Zone industrielle
21140 SEMUR EN AUXOIS (Côte d'Or)
879 399 210 R.C.S. Dijon

Suivants décisions ordinaires de l'associé unique en date du 23 juin 2025, il a été décidé de :

- Nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire, A4 PARTNERS dont le siège social se situe : 66 avenue des Champs-Élysées - 75008 PARIS, 484 214 291 R.C.S. PARIS ;
- Prendre acte de la fin du mandat du commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Romuald Colas.

Mention au R.C.S. de DIJON.

L2503980


AgestE
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 Euros
Siège social : 50 rue Jules d'Arbaumont
21000 DIJON
980 720 510 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 28 juillet 2025, l'assemblée générale mixte a :

- pris acte de la démission de Madame Adeline ROUSSEAU de ses fonctions de gérant à compter du 28 juillet 2025 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
- décidé de remplacer à compter du 28 juillet 2025 la dénomination sociale AgestE par SP Conciergerie et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
- décidé de transférer le siège social du 50 rue Jules d'Arbaumont à DIJON (21000) au 9 rue Michel Servet à DIJON (21000) à compter du 28 juillet 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance

L2503996


ANOCOM PRESCRIPTION
Société à responsabilité limitée au capital de 25 000 Euros
Siège social : 4 Rue de l'Eglise
21700 VILLEBICHOT
RCS Dijon 451 394 704

NOMINATION D'UN CO-GERANT

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 août 2025, Monsieur AVENA Pierre-Tuân, demeurant 6 B Rue Galoche - 21000 DIJON, a été nommé co-gérant avec effet à compter du 1^{er} septembre 2025.

Mention sera faite au RCS de Dijon

Pour avis,

L2504000


SELARL VG CONSEIL
Valérie GROSJEAN
Michael BOUROTTE
Avocats
10 rue Jean Giono - 21000 DIJON


BOURGOGNE CARROSSERIE
SAS au capital de 50.000 Euros
Siège social :
Aéroport de Dijon - 717 rue de l'Aviation
21600 OUGES
R.C.S. Dijon 831 771 621

Décision unanime des associés du 26/08/2025 :

DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ : ANCIENNE MENTION : LANDI Sébastien, Michel, Maurice, 35 B rue Raymond Poincaré 10000 TROYES. NOUVELLE MENTION : Néant.

RCS DIJON.

Pour avis : La Présidente.

L2504002

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or / Yonne

ANOCOM PRESCRIPTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 25.000 Euros
Siège social : 4 Rue de l'Eglise
21700 VILLEBICHOT
RCS Dijon 451 394 704

Nomination d'un co-gérant

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 août 2025, Monsieur AVENA Pierre-Tuân, demeurant 6 B Rue Galoche - 21000 DIJON, a été nommé co-gérant avec effet à compter du 1^{er} septembre 2025.
Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis.
L2504001

FIDAL AVOCATS

Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte
21000 DIJON

SERET
SAS au capital de 22 800 euros
Siège social : 4 Allée du Four Banal,
21121 HAUTEVILLE-LES-DIJON
447 863 341 RCS DIJON

Transfert siège social

Aux termes des décisions collectives des associés du 31/07/2025 le siège social a été transféré du 4 Allée du Four Banal, 21121 HAUTEVILLE-LES-DIJON au 45 Boucle de la Ramée, 38070 SAINT-QUENTIN-FALLAVIER avec effet au 01/08/2025. La société sera désormais immatriculée au RCS de VIENNE.
L2504007

SCEA DOMAINE MURE FRANCOIS ET FILS
SC au capital de 15.296 €
Siège social : Rue des Fontaines
21190 VOLNAY
RCS DIJON 339 504 581

Changement de gérant - Transfert de siège - Modification de la dénomination

Selon décisions du 31/07/2025, l'associé unique a : Nommé en qualité de nouveau gérant de la société, la SAS MEO CAMUZET FRERE ET SŒURS, 11 rue des Grands Crus, 21700 VOSNE-ROMANEE, RCS Dijon 448 502 708, en remplacement de Jean-Louis MURE, démissionnaire,
Transféré le siège, qui est désormais fixé : 11 rue des Grands Crus, 21700 VOSNE-ROMANEE
Modifié la dénomination sociale, qui est désormais «DOMAINE MEO-NOIROT»,
En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :
Nouvelles mentions :
Dénomination sociale : DOMAINE MEO -NOIROT
Siège social : 11 rue des Grands Crus, 21700 VOSNE-ROMANEE
Mentions au RCS de Dijon
L2504014

LEGASPHERE AVOCATS
2 bis rue du Cap Vert – 21800 QUETIGNY

H.M SPULLER
Forme : SCI
Capital social : 1.050 Euros
Siège social :
5 rue Eugène Spuller - 21200 BEAUNE
808 574 081 R.C.S de Dijon

Aux termes d'une décision en date du 19 août 2025, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :
- Monsieur Hugo MOUCHONNAT, demeurant 368 route de Varennes - 21200 BEAUNE (nomination).
Mention sera portée au R.C.S. de DIJON.
L2504017

DIJ'EAT
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
15 rue des Vignes
21910 SAULON LA CHAPELLE
R.C.S. : Dijon 938 197 084

Transfert du siège social dans le même ressort

En date du 27 août 2025, l'AGE a décidé de procéder au transfert du siège social de la société du 15 rue des Vignes à SAULON LA CHAPELLE (21910) au 6 impasse de Reggio à DIJON (21000), et ce à compter du 01 juillet 2025 de manière rétroactive.
Pour avis.
L2504023

2M

Aux termes d'une décision en date du 20/08/2025, les associés de la société 2M, Société par actions simplifiée au capital de 2.000 €, siège social : 116 Rue du Faubourg Saint-Martin - 21121 FONTAINE LES DIJON, RCS DIJON 984 615 799, ont nommé Monsieur Maxime ROBLET demeurant 32 boulevard des Cloniers - 21240 TALANT en qualité de Président de la société à compter du même jour en remplacement Monsieur Maxime MANOURY, démissionnaire.
Pour avis : Le président.
L2504025

LEGI CONSEILS Société d'avocats
CONSEILS

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

PHARMAB
SPFPL de pharmaciens d'officine par actions simplifiée
au capital de 2 250 000 euros
Siège social : 6 B rue Gustave
Noblemaire 21000 DIJON
930 788 120 RCS DIJON

Transfert de siège

Décision en date du 21/07/2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 6 B rue Gustave Noblemaire 21000 DIJON au 7 rue du Clos 21160 MARSANNAY-LA-COTE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis.
L2504026

LEGI CONSEILS Société d'avocats
CONSEILS

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

JW DIGITAL GROUP

EURL au capital de 100 Euros
Siège social : 7 avenue de la Découverte
21000 DIJON
RCS de DIJON n°945 248 367

AVIS DE MODIFICATION

En date du 08/08/2025, l'associé unique a décidé à compter du 08/08/2025 d'augmenter le capital social de 2 269 900 € par apport en nature en le portant de 100 € à 2 270 000 €.
Article 7 des statuts modifié en conséquence.
Modification au RCS de DIJON.
L2504047

DISSOLUTION DE SOCIETE

GROUPE etc
SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

TRADUCTOVORE
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
7 ruelle Ecomée - 21210 SAULIEU
RCS Dijon 844 610 279

Aux termes de l'AGE du 11/07/2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 11/07/2025 et sa mise en liquidation. M^{me} Stéphanie GOBLEY demeurant 8, rue de Belfort - 28200 CHATEAUDUN, a été nommé liquidateur. Cette nomination met fin aux mandats des dirigeants, Président, comme Directrice Générale. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis : Le liquidateur.
L2504006

CLOTURE DE LIQUIDATION

COINMAKEUP Liquidation

COINMAKEUP SARLU en liquidation au capital de 2 000 euros Siège social et de liquidation : 1 Rue du château 21700 BONCOURT LE BOIS 754 010 569 RCS DIJON : Le 31/05/2025 a été approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la liquidatrice de son mandat, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
L2503955

SMB Liquidation

SMB SCI en liquidation au capital de 1 000 euros Siège social et de liquidation : 1 Rue du Château 21700 BONCOURT LE BOIS 809 326 655 RCS DIJON : L'Assemblée Générale Ordinaire du 18/08/2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le Liquidateur.
L2503956

SCI FAMILY
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 152.202 Euros
Siège social : 2, rue des Champs Rémy
à FONTAINE LES DIJON (21121)
Siège de liquidation : 2 rue des Champs Rémy
21121 FONTAINE LES DIJON
821 863 768

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 07 juillet 2025 au 2 rue des Champs Rémy à FONTAINE LES DIJON (21121) a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Patrice GAUTHIER, demeurant 111 Chemin de Malleribes à GASSIN (83580), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le Liquidateur.
L2504041

CREANCES SALARIALES

4R SOLUTIONS
Restructuration – Réorganisation – Retournement – Refinancement
MANDATAIRE JUDICIAIRE

Avis de dépôt des relevés de créances salariales

GTR EM SAS
Entretien et réparation de véhicules automobiles légers.
Avenue du Général de Gaulle - 21130 AUXONNE. SIREN 921 039 756.
Par le présent avis, il est indiqué que les relevés de créances salariales ont été déposés au greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON le 10/10/2024.
Cette publicité fait courir le délai de forclusion de 2 mois conformément à l'article L.625-1 du code commerce.
Jean-Joachim BISSIEUX,
Liquidateur en date de ce jour
L2504019

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHALON-SUR-SAÔNE

CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

ALBATROS
52 avenue Françoise Giroud, Parc Valmy - 21000 DIJON, R.C.S. CHALON SUR SAONE : 492 662 317. Etablissement secondaire à DIJON : 492 662 317 - 2006 D 624. Activité : Gestion administrative acquisition construction vente de biens immobiliers et obtention de tous prêts.
Jugement du tribunal de commerce de CHALON SUR SAÔNE en date du 31 juillet 2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
L2504042

DU CANAL
52 avenue Françoise Giroud, Parc Valmy - 21000 DIJON. RCS CHALON SUR SAONE : 520 118 571. Etablissement secondaire à DIJON : 520 118 571 - 2010 D 56. Activité : La gestion, l'administration, la construction et la vente de tous biens et droits immobiliers sur un terrain situé à DIJON, à l'angle de l'avenue Jean Jaures et du quai Gauthey, et la constitution de toutes garanties.
Jugement du tribunal de commerce de CHALON SUR SAÔNE en date du 31 Juillet 2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
L2504045

HERAKLES
16 - 18 boulevard Jean Veillet - 21000 DIJON, R.C.S. CHALON SUR SAONE : 501 842 181. Etablissement secondaire à DIJON : 501 842 181 - 2008 D 13. Activité : Gestion administrative, acquisition, construction, vente de biens immobiliers et obtention de tous prêts.
Jugement du tribunal de commerce de CHALON SUR SAÔNE en date du 31 Juillet 2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
L2504046

LIQUIDATION JUDICIAIRE

OCEANE
52 avenue Françoise Giroud, Parc Valmy - 21000 Dijon.
R.C.S. CHALON SUR SAONE : 501 475 198.
Etablissement secondaire à DIJON : 501 475 198 - 2007 D 649.
ACTIVITE : Gestion administrative, acquisition, construction, vente de biens immobiliers.
Jugement du tribunal de commerce de Chalon-sur-Saône en date du 31 Juillet 2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois de la publication au BODACC du jugement d'ouverture. (Ce paragraphe n'est à n'indiquer qu'en cas d'ouverture de sauvegarde, de liquidation judiciaire ou de redressement judiciaire).
L2504044

PASTEUR
52 avenue Françoise Giroud, Parc Valmy - 21000 Dijon.
R.C.S. CHALON SUR SAONE : 491 148 060.
Etablissement secondaire à DIJON : 491 148 060 - 2006 D 448
ACTIVITE : Gestion administrative acquisition construction vente de biens immobiliers et obtention de tous prêts.
Jugement du tribunal de commerce de Chalon-sur-Saône en date du 31 Juillet 2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
L2504043

AVIS ADMINISTRATIF

COMMUNAUTE DE COMMUNE DU MONTBARDOIS

Avis d'enquête publique relative au projet de modification n°5 du PLU de MONTBARD

Par arrêté du 30 juin 2025, le président de la communauté de communes du Montbardois a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°5 du PLU de Montbard.
Cette enquête se déroulera sur 34 jours consécutifs, du lundi 15 septembre 2025 à 10h00 au samedi 18 octobre à 12H00.

Le projet a pour objet de modifier le contenu d'une OAP, le tracé d'une zone AUA et le règlement écrit des zones AUA et UB. Par décision du 7 février 2024, l'Autorité Environnementale a soumis ce projet à évaluation environnementale. Celle-ci a été réalisée et transmise le 28 janvier 2025 pour un avis publié le 28 avril 2025.
M. Jean-Marc DAURELLE a été désigné commissaire enquêteur par décision du Tribunal Administratif de Dijon.

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur support papier et poste informatique pendant toute la durée de l'enquête à la mairie de Montbard (Place Jacques Garcia 21500 Montbard) aux heures habituelles d'ouverture du mardi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H ; et de façon dématérialisée sur le site internet de la ville de Montbard (www.montbard.fr) et la communauté de Communes du Montbardois (https://www.cc-montbardois.fr).

Le public pourra adresser ses observations écrites au commissaire enquêteur durant toute la durée de l'enquête :

- sur le registre ouvert à cet effet à la mairie de Montbard ;
 - par voie postale au siège de la mairie de Montbard à l'adresse suivante : « Monsieur le commissaire enquêteur - modification n°5 du PLU de Montbard -Place Jacques GARCIA 21500 MONTBARD » ;
 - par voie dématérialisée à l'adresse mail suivante : enquete-publique-PLU@montbard.fr.
- Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Montbard Salle Louis DEFER (Place Jacques Garcia - à droite de l'entrée de l'hôtel de ville) :
- Lundi 15 septembre 2025 de 10h à 12h ;
 - Mercredi 24 septembre 2025 de 15h à 17h ;
 - Samedi 18 octobre 2024 de 10h à 12h.
- Toutes informations sur le projet peuvent être demandées auprès de M^{me} Claire BILLOTTE, chargée de mission urbanisme, foncier et juridique à la ville de Montbard au 03.80.92.01.34 aux heures d'ouverture des bureaux.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées seront tenus à la disposition du public à la mairie de Montbard, aux heures habituelles d'ouverture et seront consultables sur le site de la ville de Montbard (www.montbard.fr) et de la communauté de communes du Montbardois (https://www.cc-montbardois.fr) pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de tout ou partie du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de modification n°5 du PLU de Montbard, éventuellement modifié pour tenir compte des avis, sera soumis au conseil communautaire de la communauté de communes du Montbardois pour approbation.
L2503557

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

EPOUX MOREL

Changement de régime matrimonial Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Éloïse SALICHON-COLLOT Notaire soussigné, membre de la société civile professionnelle dénommée «Ludovic BAUT et Éloïse SALICHON-COLLOT, Notaires associés» titulaire d'un Office notarial à la résidence de DIJON, 52 boulevard Carnot et dont l'Office notarial est immatriculé à la Caisse de Retraite et de Prévoyance des Clercs et Employés de Notaires (CRPCEN) sous le numéro 21002 Office notarial n° 21002, le vingt-sept aout deux mille vingt cinq Monsieur Gérard, Claude MOREL et Madame Monique, Marie, Antoinette MAESTRONI, demeurant ensemble à DIJON (21000 Côte-d'Or) 26 rue Paul Thénard mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de DIJON FRANCE (21000 Côte-d'Or) le 23 avril 1965, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Éloïse SALICHON-COLLOT Notaire à DIJON (21000), 52 Bd Carnot, où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.
Pour avis.
L2504027

Yonne

MODIFICATION DE STATUTS

VG Conseil

SELARL VG CONSEIL
Valérie GROSJEAN
Michael BOUROTTE
Avocats
10 rue Jean Giono - 21000 DIJON

MILBOX NESPOLI
SASU au capital de 1.000.000 Euros
Siège social : ZI Les Plantes Jacques BRIENON SUR ARMANCON (89)
R.C.S. Sens 483 602 322

AGOE 27/08/2025 : Ancienne mention : CAC titulaire : DELOITTE & ASSOCIES, 106 Cours Charlemagne, Immeuble Higashi à LYON 2^{ème} arrondissement (69), RCS NANTERRE 572 028 041 ; Nouvelle mention : co-CAC titulaire : DELOITTE & ASSOCIES, précité, BDO PARIS, PARIS (75), 43-47 avenue de la Grande Armée, RCS PARIS 480 307 131. RCS : SENS.
Pour avis : Le Président.
L2504008

TOUTES LES SEMAINES LE JOURNAL DU PALAIS POUR 120€



COUVRIR VOS LIVRES ET
VOS CAHIERS DEVIENT UN JEU
D'ENFANTS AVEC MAESTRO!



DONT **1€**
POUR
NOS MISSIONS
HUMANITAIRES



UTILISATION FACILE
10 FEUILLES PRÉDECOUPEES
PAS BESOIN DE RUBAN ADHÉSIF NI DE CISEAUX

FORMATS LIVRES ET CAHIERS
POUR TOUTES LES TAILLES
JUSQU'À 24 x 32 CM

10 ÉTIQUETTES AUTOCOLLANTES
IL ÉTAIT UNE FOIS... LA VIE



FABRICATION
FRANÇAISE

CONDITIONNÉ PAR
DES TRAVAILLEURS
HANDICAPÉS



Retrouvez nos produits et de nombreuses idées cadeaux sur :
boutique.handicap-international.fr



**IL ÉTAIT UNE FOIS...
LA VIE**

AVIS D'EXPERT

Les bienfaits des Zones France Ruralités Revitalisation (ZFRR)

Impôts. Plus de la moitié des communes françaises sont classées en ZFRR. Ce classement n'est pas anodin pour les entreprises créées et reprises dans ces zones depuis le 1er juillet 2024. En effet, sous réserve de respecter les conditions prévues à l'article 44 quinquies A du CGI, les bénéfices réalisés peuvent être, totalement ou partiellement, exonérés d'impôt (IR ou IS) pendant 8 ans.



ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES
Région Bourgogne Franche-Comté

EMMANUEL LEJEUNE, EXPERT-COMPTABLE À CHÂTILLON SUR SEINE (CÔTE D'OR).

Cette nouvelle exonération succède au régime d'exonération prévu pour les activités implantées en Zones de Revitalisation Rurale (ZRR). Bien que le principe de l'exonération d'impôt sur les bénéfices soit la même, le régime ZFRR diffère du régime ZRR. Aussi, il convient de bien s'approprier les nouvelles conditions édictées par le texte.

LA COMMUNE D'IMPLANTATION DE MON ENTREPRISE EST-ELLE CLASSÉE EN ZFRR ?

Pour bénéficier de l'avantage fiscal, l'activité doit être située dans une commune classée en ZFRR. Ces communes sont listées dans l'« arrêté du 19 juin 2024 constatant le classement de communes en zone France ruralités revitalisation » accessible sur legifrance.gouv.fr. Si la commune apparaît dans la liste, la vérification des autres conditions peut continuer. Dans le cas contraire, l'entreprise ne peut pas bénéficier de cette exonération. Cependant, un autre texte de faveur est, peut-être, applicable à votre entreprise, rapprochez-vous de votre Expert-Comptable pour vérifier.

À noter qu'un quart des communes sont classées en ZFRR « plus » (arrêté du 9 juillet 2025 constatant le classement de communes en zone France ruralités revitalisation « plus ») avec des



conditions d'application légèrement différentes.

D'AUTRES CONDITIONS À RESPECTER...

L'entreprise, société ou entreprise individuelle, doit exercer une activité professionnelle artisanale, commerciale, industrielle ou non commerciale. Elle doit employer moins de 11 salariés. Son siège social et ses moyens d'exploitation doivent être implantés en ZFRR. L'entreprise ne doit pas avoir bénéficié d'un autre régime de faveur dans les 5 ans précédant l'année d'implantation en ZFRR.

ET EN CAS DE REPRISE D'UNE ENTREPRISE FAMILIALE ?

L'exonération n'est pas applicable en cas de reprise d'une entreprise familiale sauf s'il s'agit de la première reprise entre ascendants et descendants et que ces derniers détiennent plus de 50% de l'entreprise reprise.

UNE EXONÉRATION D'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES, TOTALE OU PARTIELLE PENDANT 8 ANS...

Sous réserve de respecter, à chaque exercice, les différentes conditions prévues au texte, les bénéfices réalisés par l'entreprise sont totalement exonérés d'impôt société ou d'impôt sur le revenu pendant les 5 premières années d'application du régime puis sont exonérés d'impôt à hauteur de 75%, 50% puis 25% respectivement, les 6ème, 7ème et 8ème années.

D'AUTRES SUBTILITÉS ÉMAILLENT CE RÉGIME...

En cas d'exercice d'une activité non sédentaire (entreprise du bâtiment par exemple), dès lors que le CA HT réalisé dans des communes situées hors ZFRR excède 25%, le bénéfice exonéré est proratisé par le rapport CA HT réalisé en ZFRR/CA HT total. Cette condition de CA s'apprécie exercice par exercice.

Pour les activités sédentaires,

l'exonération n'est pas applicable si plus de 25% du CA HT est réalisé hors ZFRR. En deçà de ce seuil, le bénéfice exonéré est proratisé par le rapport CA HT réalisé en ZFRR/CA HT total. Cette condition de CA s'apprécie également exercice par exercice.

Enfin, l'avantage fiscal est encadré par une règle européenne : les aides de minimis. Ce dernier ne doit pas excéder 300 000 € calculé sur 3 exercices fiscaux glissants.

IMPÔT SOCIÉTÉ OU IMPÔT SUR LE REVENU ?

Le choix n'est pas neutre. En effet, seul le bénéfice fiscal de l'entreprise est exonéré d'impôt sur les bénéfices. Aussi, si les bénéfices de l'entreprise sont soumis à l'impôt société, les rémunérations du chef d'entreprise sont soumises à l'impôt sur le revenu ; ce qui réduit l'avantage fiscal. D'autre part, le résultat comptable reste encapsulé dans l'entreprise et toute distribution ultérieure de dividendes est sou-

mise à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux ou cotisations sociales soit, actuellement, environ 30% qui s'envolent.

Pour une entreprise dont les bénéfices sont soumis à l'impôt sur le revenu, outre le bénéfice, la rémunération du chef d'entreprise est également exonérée d'impôt sur le revenu. Le montant des cotisations sociales est plus important que dans le monde de l'impôt société ; les droits retraite et l'indemnisation en cas d'arrêt maladie sont alors accrus.

DE L'IMPORTANCE D'ÊTRE BIEN ACCOMPAGNÉ...

Le régime ZFRR demande de la maîtrise pour tirer parti de toutes ses subtilités et recèle d'autres avantages, par exemple, une exonération conditionnée de CFE ou une réduction des droits d'enregistrement en cas d'acquisition d'un fonds de commerce ou d'une clientèle.

Rapprochez-vous d'un Expert-Comptable pour en extraire la substantifique moelle.

Anniversaire. Deux décennies et trois générations plus tard, elle est toujours là. Une rareté dans l'univers des citadines sacrifiées par la plupart des constructeurs sur l'autel de la rentabilité.

Toyota Aygo : 20 ans déjà

Si elle n'existait pas, il faudrait l'inventer ! Certes, au fil du temps, elle s'est éloignée de sa vocation initiale de citadine pour gagner en polyvalence. Mais si elle a changé de taille - 3,70m pour la génération Aygo X par rapport aux 3,40m de la pionnière - elle a conservé l'essentiel de son ADN. Elle est surtout un des rares modèles de sa catégorie à avoir résisté, alors que la plupart des constructeurs ont abandonné le segment, estimant impossible de les adapter aux exigences sans cesse croissantes en matière de normes d'émissions et d'équipements de sécurité sans faire exploser leurs tarifs. On compte désormais sur les doigts d'une seule main, les hypothétiques concurrentes de la petite Toyota. Si on compare le prix de vente de l'Aygo X à celui de la première version commercialisée sur le marché français le 20 juin 2005, on comprend qu'entre-temps l'univers automobile a changé du tout au tout. Mais le niveau de prestations a fait lui aussi un bond en avant. C'était la seule solution pour maintenir un équilibre acceptable entre hausses tarifaires et prestations globales.

Lorsqu'elle naît en 2005, l'Aygo a deux cousines, les Peugeot 107 et Citroën C1. Elles partagent le même berceau, l'usine de Köln en République Tchèque et l'essentiel de leurs caractéristiques techniques, se distinguant esthétiquement en adoptant les codes leur marque respective. 3,40m de long, quatre places, trois ou cinq portes, un trois cylindres essence de 68ch qui n'a aucune difficulté à entraîner les 790kg de l'Aygo. Simple et efficace. Le tout avec un niveau de fiabilité de référence. Il n'en fallait pas plus pour qu'elle se taille un joli succès commercial en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Italie, ses principaux marchés. Toyota en écoulera plus de 94.000 en France entre 2005 et 2014.

Changement radical avec l'Aygo deuxième du nom, dévoilée au Salon de Genève 2014. Entre-temps, Toyota est passé d'un design consensuel sans personnalité à un style affirmé avec en particulier une proue à l'identité très marquée. Elle se fait remarquer au premier coup d'oeil dans la circulation urbaine. Si ses mensurations sont peu ou prou identiques, son trois cylindres gagne en puissance (69ch) et peut recevoir un stop & start optionnel. Au passage,

elle prend plus de 120kg tout en flirtant avec les 160km/h. En l'espace de huit ans, elle trouvera plus de 90.000 acheteurs dans notre pays, faisant mieux annuellement que son aînée. Lorsqu'elle s'efface en 2022, la crise sanitaire est passée par là et le monde automobile a changé. Peugeot et Citroën décident de mettre un terme à leur collaboration avec Toyota qui est à la croisée des chemins. Stop ou encore ? Le numéro 1 mondial dit banco et poursuit l'aventure en solo. Une autre aventure.

PASSAGE À L'HYBRIDE EN 2026

L'Aygo X prologue, un concept dévoilé en 2021, indique le chemin que prendra un an plus tard l'Aygo X (cross). Garde au sol surélevée, passages de roues à la mode 4X4, peinture bicolore : le modèle de série préservera l'essentiel de cette petite révolution stylistique. Elaborée sur une nouvelle plateforme partagée avec la Yaris, ses mensurations sont en hausse significative (+ 23 cm) mais toujours contenues (3,70m). De quoi améliorer son habitabilité, son accessibilité (5 portes exclusivement) et le volume de son coffre (231l), passant de la pure citadine à la voiture à tout faire. Toujours fidèle au poste, le 3 cylindres grimpe à 72ch et dispose d'une transmission automatique continue (CVT). Navigation connectée, écran central numérique tactile, système audio JBL, recharge à induction : l'Aygo X change d'univers. Depuis son lancement, elle a déjà trouvé plus de 45.000 clients français, améliorant encore les résultats commerciaux des générations précédentes. La mutation était risquée, elle a été couronnée de succès.

Dans quelques mois, l'Aygo X évoluera de façon significative en passant à l'hybride « Auto rechargeable » selon la dénomination officielle, en adoptant un bloc issu de la famille Yaris. Une évidence pour la marque pionnière en matière d'électrification. Ses normes d'émissions de CO2 sont parmi les plus faibles du marché : seulement 86g/km en moyenne. L'association entre le moteur thermique essence et le bloc électrique en fait l'Aygo la plus puissante (116ch) de cette double décennie. Par ailleurs, elle bénéficiera d'un lifting esthétique approfondi et d'un enrichissement de sa dotation de sécurité. Des arguments supplémentaires en attendant la prochaine génération.

Dominique Marée



L'Aygo X est l'héritière lointaine de la première génération. Moins citadine mais plus polyvalente.

Marché. Le duo trône les cinq premières places des meilleures ventes européennes de 100 % électriques au premier semestre 2025. Une seule française dans le top10 : la R5 E-Tech.

Tesla et VW dominant le marché électrique européen

Tesla boit la tasse sur l'ensemble des marchés. Une chute libre qui doit autant à la personnalité urticante de son créateur Elon Musk qu'à une gamme vieillissante. Néanmoins, à l'heure du bilan semestriel, on retrouve deux Tesla sur le podium des meilleures ventes de voitures électriques à l'échelon du Vieux continent. En tête, la Tesla Model Y conserve largement sa place de leader avec 68.801 immatriculations. La Volkswagen ID4 suit très loin avec 40.335 modèles écoulés. Elle est talonnée par une autre Tesla, la Model 3, qui a trouvé près de 40.000 clients (39.864). Pas si mal pour une dégringolade ! Le quintette de tête est complété par deux autres Volkswagen, les ID7 (38.113 unités) et ID3 (37.424). Par comparaison sur le marché français, si la Tesla Model Y dépasse toujours les 1 % de part de marché avec 8.886 immatriculations, l>ID4



Beau début de carrière en Europe pour la R5 E-Tech.

(2.585) est largement dépassée par l>ID3 (4200) et la Tesla Model 3 (2.962). La troisième marque classée apparaît au 6^e rang, il s'agit de la Kia EV3 qui a trouvé 35.023 preneurs. Elle fait mieux que la R5 E-Tech, seule française du Top10 vendue à 34.206 clients en Europe dont 15.752 sur son marché national. Mais la malicieuse Renault est appelée à bouscu-

ler la hiérarchie rapidement, compte-tenu de sa commercialisation très récente et de son succès sans frontière. Une place sur le podium en fin d'année n'est pas une utopie. Suivent deux SUV Skoda, le compact Elroq (34.076) et le plantureux Enyaq (32.880), un beau tir groupé pour la marque tchèque du Groupe VW qui trône la moitié du top

10 européen, et enfin la BMW iX1 (31.337).

Qu'en sera-t-il à l'heure des comptes annuels fin décembre ? Tesla poursuivra-t-elle sur sa pente descendante comme on peut le supposer ? Jusqu'où la R5 E-Tech bouleversera-t-elle la hiérarchie européenne ?

D.M.

Ale Casanovas. Venue d'Argentine, installée à Toucy depuis près de 20 ans, l'artiste a choisi le papier et le métal pour inventer un langage lumineux singulier. Entre persévérance artisanale, inspiration cosmique et ancrage local, son atelier-galerie est devenu un phare pour les métiers d'art en Bourgogne.

Lumières patientes de l'artisanat



Quand elle évoque son enfance en Argentine, Ale Casanovas sourit. Elle parle d'un univers simple, parfois modeste, mais nourri de gestes et d'objets. « J'avais un grand-père ébéniste, un oncle tourneur, une tante qui travaillait dans une cristallerie. Ce n'était pas une dynastie d'artisans au sens classique, mais j'ai toujours vu des mains à l'œuvre. J'ai grandi entourée d'ateliers et de belles choses, même si nous n'étions pas riches. » Cette proximité avec la matière, le bois ou le cristal, la sensibilise à l'importance des savoir-faire. Mais au moment des études, c'est vers l'architecture qu'elle se tourne. « L'architecture m'a donné des structures mentales. Savoir imaginer un espace, anticiper la circulation de la lumière, comprendre les formes. » Elle exerce comme indépendante, mais le destin la conduit ailleurs.

À Barcelone d'abord, puis en Bourgogne en 2004. « Je n'avais jamais envisagé de venir en France. C'est par des rencontres personnelles que j'ai franchi le pas. » Trois ans plus tard, elle installe sa première boutique à Toucy. Un espace minuscule, vingt mètres carrés à peine, où elle expose ses premières pièces. « C'était peu, mais c'était déjà un lieu à moi. » Rapidement, elle comprend qu'il lui faut un ancrage plus solide. « Je faisais beaucoup de salons, mais un luminaire, on ne l'achète pas impulsivement. Il faut le réfléchir. Alors j'ai choisi d'ouvrir un lieu permanent. » En 2019, elle emménage dans une boutique plus vaste, qui deviendra un atelier-galerie.

PAPIER, MÉTAL ET LUMIÈRE
En entrant dans son atelier, on a l'impression de pénétrer un ciel miniature. Les suspensions flottent comme des nuages, les lampes évoquent des cocons, des volières ou des constellations. Chaque pièce semble raconter une histoire. « Tout commence par un dessin, explique Ale. Les idées sont comme des amibes. Il faut les attraper, leur donner une

« J'avais un grand-père ébéniste, un oncle tourneur, une tante qui travaillait dans une cristallerie... j'ai toujours vu des mains à l'œuvre. »



Ale Casanovas puise son inspiration dans tout ce qui l'entoure, mais ses sources privilégiées restent le cosmos et l'héritage de ses années d'études en architecture. Crédit : JDP.

forme. » Sur son bureau, carnets remplis de croquis, lignes hésitantes qui deviennent plans précis. « Ensuite, il faut confronter cette idée au réel : combien de temps je peux y passer, quel coût, quelle utilité. C'est toujours un va-et-vient entre le rêve et la réalité. » Deux techniques guident son geste. Le papier, travaillé en couches fines, parfois enrichi de végétaux, qui crée des effets de transparence et de texture. « J'utilise une technique de papier mâché, mais en strates. Cela donne un relief unique, presque organique. » Le métal ensuite, soudé dans l'atelier, qui devient ossature et permet toutes les libertés de formes. « Le métal, c'est la liberté. Le papier, c'est la douceur. » Chaque luminaire est pensé pour être plus qu'un objet décoratif. « Je veux que ce soit beau, mais aussi utile. Mes lampes éclairent vraiment. J'ajoute plu-

sieurs douilles, j'utilise des LED performantes. L'art doit servir. »

LA PERSÉVÉRANCE COMME FIL CONDUCTEUR

Ale Casanovas refuse l'idée d'une carrière fulgurante. « Ce n'est pas une ascension, c'est de la persévérance. Rien ne se fait en un jour. Les start-up qui récoltent des millions, c'est une exception. Moi, je travaille, j'avance, et je continue. » Cette constance finit par être reconnue. En janvier 2025, elle reçoit le 2^e prix Artisan Créateur de Lumière au salon Maison & Objet pour son lustre Onirique, une pièce monumentale mêlant métal soudé et papier translucide. « C'est un prix qui salue la technique. Ça fait du bien, parce que je travaille seule. Je n'ai pas d'employés, je ne veux pas grossir. Mon ambition, c'est de rester libre. »

Son rapport au métier est marqué par cette fidélité aux gestes. « Je ne veux pas déléguer. Chaque lampe doit passer par mes mains. » Cette indépendance est aussi un choix de vie. « Mon but n'est pas de bâtir une entreprise prospère, mais de pouvoir vivre de ce que je crée. » Elle s'engage aussi pour les autres. Membre d'Ateliers d'Art de France depuis 2005, elle en devient déléguée régionale en

2019. « Je suis militante. Les métiers d'art sont admirés en paroles, mais rarement payés à leur juste valeur. Alors je me bats. »

LE COLLECTIF COMME ANCRAGE

Si l'atelier d'Ale Casanovas est devenu une adresse incontournable de Toucy, c'est aussi parce qu'il s'inscrit dans une dynamique collective. En 2018, elle co-fonde l'association Quartier des créateurs avec d'autres artisans. « L'idée,

explique-t-elle, c'était de mutualiser nos forces. Il existe très peu de galeries dédiées aux métiers d'art. Nous avons voulu créer un lieu qui mette en avant des professionnels, et pas seulement des amateurs. » Aujourd'hui, l'association rassemble entre 25 et 30 membres, venus de la Puisaye mais aussi de territoires voisins. Le principe est simple, tous les trois mois, les vitrines changent, de nouveaux objets apparaissent, et le public découvre une autre facette des métiers d'art. « Je suis la seule à être installée à l'année, mais chaque saison, une vingtaine de créateurs exposent leurs pièces. Cela donne un rythme vivant et permet de montrer la diversité des savoir-faire. »

Le lieu accueille aussi des événements. Vernissages, rencontres, mais aussi moments musicaux. « On a un piano, et il nous arrive d'inviter des musiciens. L'an dernier, deux pianistes sont venus jouer à quatre mains. C'était gratuit, juste pour créer du lien, pour donner à voir que l'artisanat peut dialoguer avec d'autres formes artistiques. » Pour Ale Casanovas, cette dimension collective est « essentielle ». Elle incarne son engagement en faveur des métiers d'art

ENZO BEAUDET



Retrouvez tous nos portraits sur **journal-du-palais.fr**

